

HISTOIRE DE PONT A MARCQ

par l'Abbé BONNET

- 1936 -

Les Archives Paroissiales
Ste Marie en Pévèle
2002

PRESENTATION

Il y a quelques mois je découvrais un document dactylographié rédigé en 1936 par l'Abbé BONNET, l'un de mes prédécesseurs. Ce document est une histoire de Pont à Marcq. Comme il n'existe pas, à ma connaissance, d'ouvrage sur le sujet je me suis fait un devoir de rééditer ce document.

J'ai gardé le texte original le complétant par des remarques ou traductions en bas de page afin d'en rendre la lecture plus aisée. J'ai également ajouté des illustrations et des articles publiés par l'Abbé BONNET dans le journal paroissial "A Travers Tout" . Ils font l'objet de la seconde partie de ce livret.

Je vous souhaite une bonne lecture et attends vos commentaires.

Abbé Christophe Yernaux



Abbé Emile BONNET

(1875 Anzin -1957 Douai)

filis d' Auguste, cirier et de Léocadie ROMBAUT

Ordonné en 1899

Professeur au collège du Sacré-Cœur à Tourcoing

Vicaire à Roubaix St Martin (1911)

Prisonnier de guerre

Curé de Saint André (1922)

Aumônier des sœurs de la Ste Union à Kain (1927)

Aumônier de N-D des Anges à Nechin (1929)

Curé de Pont à Marcq (1932-1956)

Vice-doyen de Templeuve (1955)

CHAPITRE I

NOM - SOUVERAINETE - POPULATION

La contrée boisée marécageuse que, dans les temps lointains, Atrébates et Nerviens considéraient comme leur commune frontière "marca", comprenait une vallée où, sinueusement, s'épandait un cours d'eau, déversoir de marais. Traversant cette région, la rivière lui emprunta son nom "marca" vocable dont notre langage a fait "La Marque".

Défrichée, rendue habitable - personne ne pourrait dire, ni par qui, ni à quelle époque - cette contrée couverte en pâturages prairies, "pubula" s'appelle "Peule" ou "Pévèle".

Si les écrits nous livrent, au neuvième siècle, les noms de Gruson et Annappes, ils ne vous parle de Lille qu'en 1066... et de Pont à Marcq que cinquante ans après.

On disait alors "Marka" ou bien "Pons de Marka", selon l'expression des moines de Loos propriétaires de quelques terres. Plus tard on trouve "Marque en Peule", "Marcq en Pévèle", même "Pont en Pévèle" quelquefois "Le Pont à Marcq", jusqu'aux jours de la réforme administrative de 1802, quand prévalut, sur tout autre, l'appellation de "Pont à Marcq", car c'est ici qu'une route importante enjambe la petite rivière, avant d'ouvrir ses deux branches courant, l'une vers Douai-Cambrai-Paris; l'autre, plus modeste, gagnant Orchies-St Amand-Valenciennes; mettant ainsi en communication routière, Lille avec le centre de la France, et Lille avec l'Est de notre pays.

Depuis 1802 encore, Pont à Marcq fait partie de l'arrondissement de Lille qui est, somme toute, délimité comme l'était avant la Révolution française, "La Châtellenie de Lille es comté de Flandre". Les vicissitudes politiques de ce dernier nous disent donc ce que fut notre commune par rapport à la France.

Si à l'origine (862), le comté avait été la dot d'une fille de Charles Le Chauve, il était devenu dans la suite plus souvent l'adversaire que l'allié de la France. Puis, successivement, la Maison de Bourgogne (1335), la Maison d'Autriche (1477), la Maison d'Espagne (1556) y exercèrent leur domination jusqu'aux jours de 1667 où Louis XIV le ramena à son pouvoir royal, alors Pont à Marcq redevenait français.

Au point de vue religieux, l'évêque de Tournai avait – et cela dura jusqu'en 1801 – l'autorité spirituelle sur notre paroisse. Il l'avait fondée en 1106 – et c'est le plus ancien document qui concerne Pont à Marcq – en chargeant une abbaye de son immense diocèse (l'abbaye de Saint-Quentin) de pourvoir aux nécessités religieuses de nos ancêtres. L'histoire religieuse nous permet aussi de remonter à l'époque gallo-romaine et de constater que notre région – même si les documents écrits ne nous le disent pas – était habitée. Au IV^{ème} siècle en effet, Saint Eloi reconnaît à Seclin le corps d'un apôtre martyr, Saint Piat, dont le nom évoque le château d'Aigremont (dans les fouilles qu'on y pratiqua en 1730 ne retrouva-t-on point des vases de l'époque gallo-romaine ?) et la route qu'il suivit jusque Seclin passe sur le territoire de Pont à Marcq.

La Marque descend de ce qu'on ose appeler, dans notre région de plaines, les "Monts en Pévèle". L'une de ses branches, dérivée par celui-ci, redressée par tel autre mont, arrive sur le territoire de Pont à Marcq; reçoit heureusement l'appoint de la seconde branche qui, moins intrépide et née aussi là haut, a vagabondé depuis le Dauphin. Unies, elles traversent de part et d'autre notre territoire, le séparant en deux secteurs presque égaux, et le quittent pour réjouir Ennevelin.

D'Ouest à Est, un cours d'eau; du Nord au Sud, une grand'route à embranchement, cela forme les divisions naturelles de la commune. Si la rivière n'est pas navigable, la route, de tous temps, a connu une circulation accélérée.

Le territoire a 252 hectares de superficie (les cadastres anciens notaient 146 bonniers 10 cens). Limité au Nord et à l'Est par Ennevelin, au Sud par Mérignies, à l'Ouest par Avelin (jadis on ajoutait à l'occident la paroisse d'Antroeuilles).

Les recensements d'autrefois ne ressemblent guère aux nôtres; sans être fantaisistes les évaluations n'étaient ni régulières ni complètes, dressées surtout en vue d'impôts. Quand Lille comptait onze mille feux, Ennevelin en avait 178, Mérignies 59, Pont à Marcq 54 (statistique de 1765). Les circonstances de malheurs qui avaient fondu sur la région, avaient réduit, l'an 1491 à 220 leur nombre à Seclin, à 22 à Pont à Marcq, à 50 ou 60 à Ennevelin. L'approximation est originale mais déconcerte quelque peu si l'on attribue 4 ou 5 personnes par feu.

Le mouvement de la population nous le connaîtrions encore par les enregistrements de naissances, décès et mariages, or, si les premiers documents de cette espèce portent la date de 1661, font défaut ceux de toute une période au XVIII^e siècle. Pour les siècles précédents noter les naissances était d'utilité publique mais utiliser les papiers et parchemins en gargousses à poudre devint ensuite de nécessité militaire. Que l'on songe aux déprédations que causèrent les bandes, les compagnies, la soldatesque fourrageuse ou en rupture de ban sur cette grande route alors frontière, et au voisinage de centres militaires comme Lille, Orchies, Douai en ces temps où la guerre n'était pas de Cent ans!

Documents en main on établit pour Pont à Marcq une moyenne annuelle de 6 naissances, 5 décès, 3 mariages jusqu'au 19^e siècle. L'hiver désastreux de 1709-1710 causa dix-huit décès, mais fut surpassé par l'année 1794 où l'on compta hélas trente trois morts parmi lesquels beaucoup d'enfants et la population alors n'atteignit pas 400 âmes.

Ces pages jaunies et à l'encre effacée instruisent aussi de fonctions maintenant inconnues "employé des Etats" receveur "des fermes des Messieurs des Etats", "tourneur de la dîme", "couvreur en paille", "postillon"... "bailly"... de preuves d'occupation militaire "X" du régiment royal premier régiment de Fontaine"; de parrainages illustres "M. Auguste HEDDEBAULT, prélat de l'abbaye de Falempin", "Messire Alphonse François de BAUFFREMEZ, seigneur de Rozan"... "Adrienne de MEDENCHELLE, chanoinesse de l'abbaye de Douai"... "Louis Paulin JACOBS, chevalier d'Aigremont"... en plus de quelques naïvetés "tellement vieille qu'on ne sait pas, son âge", "on ne sait pas le nom de son père ni de sa mère"...

L'une de ces feuilles note la naissance de celui qui fut un des maîtres de David. Par cette citation, l'auteur de la "Vieille Flandre" connaîtra son erreur de faire de ROLANT un Lillois, car la veuve ROLANT ne vient habiter la capitale des Flandres qu'en 1760 pour permettre à son fils des études complémentaires et celui-ci n'habita Paris qu'après la Révolution: "Le 27 août 1746 fut baptisé Laurent ROLANT né la veille , fils légitime de Jean Vincent et de Marie Magdeleine CAILLE, tailleur et cabaretière de profession, aiant pour parrain Philippe Pierre LENOIR et pour marraine Marie Jeanne LAURENT, le père présent. POLLET curé dudit lieu".

Ainsi s'exprime le curé de Pont à Marcq chargé comme ses collègues et ce jusqu'à la Révolution, de noter naissances, ménages ou décès comme ceci par exemple "le 7 août 1767 Pierre François BULTEAU, maître de la poste, veuf de Jeanne Françoise MAUROY, âgé de 51 ans, a été inhumé dans l'église de cette paroisse auprès de l'autel de la Vierge en présence de François Mary son fils et d'Eugène Maximilien J. Bte BULTEAU son frère."

CHAPITRE II

LE BUZELIN

Quiconque consulte une carte d'état major, s'il tient compte des données de la balistique de guerre aux âges précédents; s'il se souvient que, bien près de nous, les bois appelés maintenant "de l'Abbaye", de "l'Offland", "d'Espinoy", de "Phalempin", à l'Ouest; les bois de "Flines", "Genech", les marais de "Louvil" et "Cobrieux"; à l'Est, fermaient le Comté de Flandre, au delà desquels régnaient d'autres souverains que le nôtre, et qu'il voit perçant des trouées à travers ces mailles frontières, des routes reliant Orchies, Douai, Lille convergeant toutes vers Pont à Marcq, y créant un nœud routier vulnérable là où il croise la rivière de la Marcque, celui là se rend compte aisément pourquoi la possession de Pont à Marcq a été tant de fois au cours des siècles et des guerres l'objet d'entreprises qui n'eurent rien d'amusant pour les manants.

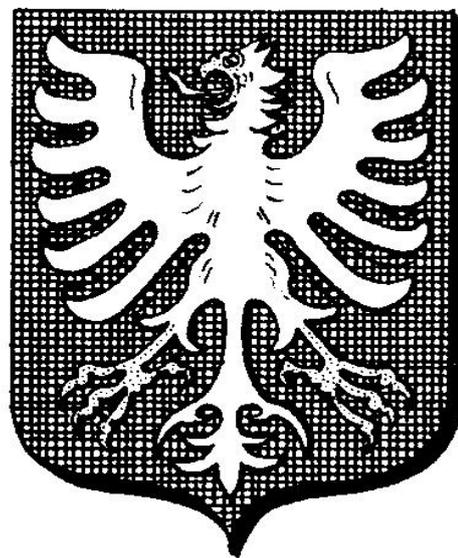
L'importance de la position n'avait pas échappé aux maîtres du IX^e siècle. A Raches ils avaient élevé un château fort rural pour défendre la Scarpe et la route; à Pont à Marcq ils élevèrent "Le Buzelin" sur cette hauteur qui domine la route et donne un droit de regard sur le passage de la rivière. Le périmètre du Buzelin se dessine encore: la route nationale jusqu'à la Marcque sans la passer (le sentier a été reporté sur l'autre rive en 1838) puis regagnant par cette piedsente le chemin à la courbe bien prononcée qui ramène "vers le relais", à la route nationale, encerclant ainsi une superficie d'une dizaine d'hectares. En 1425 un vieillard de Pont à Marcq déposant devant une Commission d'enquête qu'à cet endroit "on soulait voir (jadis on voyait) ung manoir qui fust démoly et ruyné par les guerres, plancte et herbages" . En 1493 il n'en restera plus qu'une "masure, jardin bocquet et champs".

Aujourd'hui, depuis longtemps, le front à la route nationale a été loti, bâti, sur le reste s'étendent des jardins et des champs: la charrue se heurte aux débris des combles du château, plus difficilement les semailles lèvent sur certains terrains, les grillons persiflent là où il y eut vie mondaine et plaisirs d'antan. Car à tout château il fallait un châtelain. Il avait nom "DE LE PLANQUE". Son domaine ne s'étendait pas seulement à cette seigneurie du Buzelin, il était le propriétaire de

ces fermiers qui, sur Ennevelin et Pont à Marcq, ont conservé, en le féminisant à tort son nom de famille "la Plancque". Ses armoiries portaient - et la simplicité de son blason prouve l'antiquité de sa race - "d'argent à la face de gueules, hure de sangliers en pointe". Ruine du château par les bandes, la soldatesque, la révolte; suppression de la fonction par le comte; vente des biens, n'éloignèrent pas la famille. Si, dès 1530, les LEMAIRE puis les DU GARDIN, HANGOUART; si les THIERRY puis les VANDEVILLE, les ALLEGAMBE, s'étaient enrichis des propriétés seigneuriales, le titre honorifique restait. Il devint vacant avec "Jean DE LE PLANCQUE décédé l'an 1554 inhumé en l'église de Pont à Marcq" où une pierre rappelait sa mémoire. Sa descendance féminine s'était alliée aux PONTREWART, aux DE QUEVARRA de l'armée d'Espagne. Quant au Buzelin, bien des gens de Pont à Marcq sans en ignorer le nom ne sauraient en indiquer l'emplacement. Ainsi en va la vanité des choses humaines.



De Le Planque



Hangouart

CHAPITRE III

PONT A MARCQ AU MOYEN AGE

MŒURS - COUTUMES - LANGAGE

Les gens de guerre mirent à profit la situation que leur présentait au centre de la contrée le point important de Pont à Marcq. Les gens de commerce aussi. Les allées et venues de la grand'route par tous les temps n'étaient-elles pas pour leur métier une occasion de profit et de trafic ?

Une "hostellerie" est signalée en 1449 à Pont à Marcq, le tenancier s'appelle Andrieu DANETIERES. Mais en 1284, "l'hostellerie" était tenue par LAMBIN. Il fut mêlé à certains actes qui, rappelés, nous dévoilent la vie à Pont à Marcq au XIII^e siècle. Or donc, pour une bagatelle, Lillois et Douaisiens s'entendaient, comme chien et chat. Qui avait eu tort ? Le saurait-on ? Cela s'était passé lors de libations accompagnant une fête locale où l'une des sociétés avait été victorieuse et l'autre perdante: Celui-ci était de Lille, l'autre de Douai. On avait crié d'autant plus fort qu'on avait perdu la raison, au grand profit des "brocqueteurs de cervoise"¹: On en était venu aux coups et on s'était séparé: ceux qui étaient restés sur le carreau ne pouvaient être qu'ivres-morts: mal dont d'ordinaire on guérit au bout de quelques jours. Mais la rancune avait survécu; tant de l'un que de l'autre parti on avait gagné à sa cause des sympathies, et chacun brûlait de venger l'honneur de la ville outragée. Pour un Lillois rencontrer un douaisien: c'était plus fort que lui, pour un Douaisien jouter avec un Lillois : c'était ce qu'il recherchait. Et à Douai comme à Lille, on se tenait sur ses gardes, s'apprêtant à sauter sus à l'adversaire, même à le rechercher.

Donc l'an 1284, s'en revenant paisiblement, semble t'il puisque de pèlerinage "le sieur Jackemes BONTE, et en son revenir, Jackemes LE MONNIER et ses valets li koururent sus et le battirent et li dengièrent vilainement (le mirent à mal) et enlevèrent s'espée (sortirent l'épée)", Jackemes BONTE qui était accompagné de sa soeur Mahaut

¹ *Marchands de bière*

(Marguerite) LE MONNIER "était à keval et le autre à pied". Se connaissaient-ils ? Nullement. Maile MONNIER rencontrant le couple l'avait interpellé : "Dont reste ? (d'où êtes-vous?) et li respondit de Douai". De là le combat.

Il faut savoir que LE MONNIER entendait prendre sa revanche contre n'importe quel Douaisien car lui-même, Lillois qui revenait des environs d'Amiens avait été molesté par des Douaisiens dans les environs de leur cité. Au procès de condamnation, LE MONNIER avoua avoir agi "en viosité de céans de Douay"¹, que l'altercation avec BONTE avait eu lieu "es première maison de Pont à Marcq. L'hostelier Jackemes LAMBIN du Pont à Marke, Simon LI BOULENGIERS manans de Pont à Marke", étaient les témoins.

Les agressions étaient fréquentes. Les débats du procès nous apprennent qu'une année durant Lillois et Douaisiens s'étaient ainsi défiés s'attendant sur la grand'route - Pont à Marcq le centre de leur rencontre - à bout de champ, profitant même d'un passage pour convoier le clerc Jean DE LE PORTE qui partait plaider à l'occasion d'un mariage - ne respectant même pas la loi du dimanche, arrivant à Pont à Marcq "per cou que on leur disait que cil de Douay devaient la venir"². Et l'hôtelier d'ajouter qu'ils "descendirent à se maison et y mangièrent et y demourèrent grand pièce et se partirent... sans payer leur écot"³.

Grâce aux pièces de ce procès on apprend que les manants de Pont à Marcq avaient soin: "de clore leurs huis à la vesprée⁴, les fenêtres de leurs cambres" étaient protégées d'un treillis en bois. Si l'on "buke à l'huis ils avaient soin de ne pas l'entrouvrir même pour s'y appoier (les portes étant donc à panneaux coupés) mais tenant leur tortin pour s'éclairer et armet desous leurs cotes, hardis, cieus ki ont eu la maison vient à l'huis dehors⁵".

¹ *en voulant à ceux de Douai.*

² *Parce qu'on leur avait dit que ceux de Douai allaient y passer.*

³ *Ils descendirent en sa maison et y mangèrent et demourèrent dans la grand'salle et partirent... sans payer leur dû.*

⁴ *Fermer leurs portes le soir venu.*

⁵ *Si on frappait à la porte ils avaient soin de ne pas l'entrouvrir même pour s'y appuyer mais tenant leur torchette pour s'éclairer et armés sous leur gilet, hardis sont ceux qui sont sortis.*

CHAPITRE IV

LES RAZZIAS DONT PONT A MARCQ A SOUFFERT

TEMPS DE GUERRE ET DE PAIX

L'animosité entre particuliers n'était-elle pas entretenue par la surexcitation que causaient les troubles d'un état de guerre quasi permanent ? Peut-on se faire une idée des désastres commis au cours de ces longs siècles, et étaient-ils à plaindre les gens de Pont à Marcq et d'Ennevelin, par exemple, qui en l'année 1480 prouvent et déclarent que du fait: "des gherres et divisions passées leurs paroisses ont perdu en peuple et en chevance¹ et que beaucoup de leurs ménages sont obligés de prendre la charité des pauvres² comme dans leurs écuries et étables il n'y a plus chevaux ni blanques bêtes³".

L'histoire de notre région a donc des pages tragiques au cours de ces siècles où elle fut séparée de la France.

Pour briser l'alliance de la Flandre avec l'Angleterre, la France venait d'incendier Lille et de battre les alliés à Bouvines (1214). Dans une litière, au pas de chevaux bais, passait à Pont à Marcq; en route pour sa prison de Paris, le vaincu comte de Flandre, dont la rançon taillée sur le peuple, les nobles et gens d'église ne put être versée que treize ans plus tard pour lui rendre la liberté et le choix de sa sépulture: d'ailleurs, l'anarchie contre l'autorité seigneuriale était en plein épanouissement amenant tumultes et révoltes.

Au lieu de se les laisser arracher, vendre les libertés communales fut pour l'un des comtes de Flandre une politique, qui eut ses contre-manifestants dans les grandes villes vivants de privilèges et le roi de France une fois encore profitant des difficultés locales soudoyant les uns, attaquant les autres, créant dans notre région le parti du roi contre les hommes de Flandre, puis à l'heure convenable s'emparant de Douai et Lille, pillant, ravageant tout sur son passage - Pont à Marcq est bien le

¹ *Provisions, moyen de vie.*

² *Table de la charité des pauvres: organise d'aide aux pauvres de la paroisse.*

³ *Volailles.*

centre des opérations (1297) - et levant des contributions de guerre sur les pauvres manants, puis pour conclure enlevant comme prisonnier le comte de Flandre , et bâtissant des citadelles pour mater la rébellion à l'occasion. Le triomphe de 1301 du roi de France eut un terrible lendemain, quand les communes flamandes réunies sous une même bannière, alors que le pont à Bouvines et le Pont à Marcq étaient gardés contre leurs incursions, attaquent farouchement l'armée du roi qui voulait prendre Courtrai (1302) et lui infligent la défaite dénommée des "Eperons d'Or".

"Le castiel de Senghin", le "Pont de Bouvines", de Pont à Vendin, le Pont à Marcq furent alors solidement gardés car il fallait empêcher le roi de France de revenir sur cette région (1303). Celui-ci put réunir ses troupes à Arras, envoyer des reconnaissances vers Douai puis coup sur coup emporter Condé et se présenter à Tournai.

Les adversaires s'étaient observés, suivis d'une rive à l'autre de l'Escaut. Les forces considérables, près de cent mille hommes dans chacune des deux armées. Sa pointe vers Tournai: une tromperie car subitement le roi de France occupait Faumont (1304).

Les Flamands ont amené par chariots leurs troupes jusqu'au Pont à Marcq où ils pensent défendre la route vers Lille: c'est alors la bataille connue sous le nom de Mons en Pévèle, où, malgré leurs efforts, malgré les positions fortifiées à la hâte, profitant des haies qui bordent nos villages, installant leurs chariots en guise de barricades; perdriaux jetant les pierres, espingoles¹ crachant les traits, ils succombent sous la chaleur... et la soif. Ils repassent le Pont à Marcq, les Français sur leurs talons, Pont à Marcq, Antroeuilles, Seclin sont la proie des flammes et Lille est investi. Le comte peut faire la paix avec le roi, ses sujets sans lui, ou sous son instigation secrète, forcent le roi à évacuer Lille et vont l'assiéger à Tournai (1312). Par représailles, le roi de France laisse ses troupes piller la Pévèle et le Douaisis. L'arbitrage du Pape met fin aux hostilités, hélas pour peu de temps, car voici, à nouveau la Flandre alliée à l'Angleterre et le début de la Guerre de Cent ans pour la France... pour nous la continuation d'un état endémique. Rappeler la campagne de 1340, c'est dire qu'en nos contrées le sol même est tué. Et cette campagne se répète en (1435-36-37-38-39).

¹ Fusil à canon court et évasé.

Pour juger des déprédations causées par les guerres sachons bien que l'approvisionnement des troupes devait être trouvé sur place, sans aucune indemnité; que les armées étaient composées de bandes engagées pour quarante jours consécutifs; que des bandes se formaient pour guerroyer au profit de qui les payerait le mieux: souvent véritables brigands, pillant les campagnes, incendiant châteaux et manoirs; que la paix signée, les bandes ne rentrèrent chez elles qu'aux dépens des villes et villages qu'elles traversaient. De leur côté, les paysans étaient loin - et avec raison - de se laisser faire. Leur tactique était de se réunir, eux et leurs bestiaux sur une place; de la fortifier par des moyens de fortune; remparts de terre, chars, chariots et il y demeuraient comme en forteresse. Mais s'ils avaient le dessous, leur rassemblement facilitait la capture de leurs biens ou de leur personne.

Les maisons - en torchis - en ruine, leurs toits de chaume; proie facile au feu dévastateur "22 personnes à Pont à Marcq en Peule payaient la taille dix ans au paravant, en l'an 1449 sept d'entr'elles prennent le bien des povres", la population est réduite depuis ce temps là "par départ ou mort". Démolie la maison de Thomas DU BOS lequel payait 40 sols, démolie la cense de Jacques DE THOUWART, "à ruyne la maisure de Huart de FONCQUIEPIRE lequel payait 48 sols, à ruyne celle de Pierre DELAUBEL, à ruyne la maison du curé: et plusieurs autres semblablement desquelles ne sont recors les manans du Pont à Marcque comparans, assavoir: Pierre CORMORANT, Sandrad HOVART, Andrieu DENNETIERES, Bernard BECQUART collecteur, après serment par eux fait". D'après leur déposition, un seul propriétaire de Pont Marcq est noté "raisonnablement meublé: Thomas LE MONNIER censier" et ils évaluent leurs terres "en cense à 10 rasières grains, mesure de Lille, au bonnier, et en vente 32 livres, et doivent de rente l'une parmi l'autre 4 rasières d'avoine au bonnier". Les sous-rentes héritières leur imposent d'offrir "4 glincs (poulets de grains) 4 pains" même cela ces fermiers sont en retard de les payer "de trois ans echeus et passés". "La ribandaille mangeait et rafflait tout" emportant récoltes, enlevant bestiaux, abattant maisons.

Dans ces temps la charrue "arraire" était rare: les laboureurs travaillaient à la bêche "très grandement ameuris (affaiblis) et apovris tant par la mortalité universelle que par le chier temps qu'avait régné ainsi que par les logis de gens d'armes."

Aux dégâts des temps de guerre, s'ajoutent les rafles qu'un chroniqueur de Tournai notait aux années de paix 1476, 1477 et 1478. Au son des cloches, suivant leurs bannières "se partirent ceux de Tournay 2000 chevaux, 1400 piétons, cars et chevaux de harnais pour faire ayde aux cars venant de France chargés de vins et de vivres arrivés à Pont à Vendin. Ils y trouvèrent grande armée conduisans 60 cars chargés, et s'en revenaient ensemble".

L'aubaine pouvait être bonne aussi pour les villages où passeraient les cars sur le territoire de la châtellenie. Sans encombre ils sont parvenus jusqu'au village de Fretin "La mieux que cent piétons yssirent d'une maison, les envahirent, se mirent en bataille emprès ung bosquet, les archiers et coutillers fournis de cordes et grésillons pour lyer les franchois et mener prisonniers".

Notons que de Lille "plusieurs marchands de bled et vin s'étaient rendus avec les soldats pour leur acheter le butin". L'occasion n'a qu'un cheveu !

Deux traits d'arc séparent les adversaires: "le combat s'engage les gros tambours battent si fort qu'impossible était d'ouïr autre chose". Mais les gens de Tournay "inclinés sur les hatiaux de leurs chevaux sont hors d'atteinte des harquebusiers qui déchargent leurs couleuvrines à main". La couvreline était un cylindre de bois long, mince, cerclé de fer qui lançait des boulets de pierre, à la même portés qu'un arc sa flèche; la couleuvrine à main était appuyée sur une petite fourche et sur la cuirasse du soldat, sa volée était de 4 mètres pour un projectile d'une cinquantaine de livres. On bourrait de poudre la couvreline, on mettait le boulet, on allumait au trou.

La fumée des dites "harquebuses ou couleuvrines avait si obscurchi le ayr que il semblait être nuyt¹". A cette faveur sans doute les Tournaisiens purent s'échapper et regagner leur ville, n'ayant perdu qu'un car dont soldats et marchands de Lille - du moins les survivants - se partagèrent le butin.

Une autre expédition dans notre région procure aux mêmes Tournaisiens: "largement bures, fromaiges et autres biens et grande foison de bêtes avecque un estendard à une ymaige de Saint-Georges quy fut mise devant le ymaige de Notre Dame". Pensez-vous que la Vierge ait agréé ce larcin ?

A jours successifs revoilà dans nos parages les Tournaisiens. Une sortie leur produit "24 prisonniers paysans et grand nombre de bestiale, emmenée de Templeuve et de Capelle". La semaine suivante, de Mons en Pévèle et autres lieux circonvoisins, ils ramènent en leur ville "leurs cars chargiés de baghes² et de biens et plusieurs prisonniers paysans avec leurs bêtes".

Les razzias sur Pont à Marcq et Ennevelin leur produisent "vins et vivres, 2 à 3 cens bœufs, bures, sel, bacons, fromages, vingt paysans prisonniers et des carpes et autres poissons tout vifs en queres et tonniaux, plus de mil que moutons que pourchiaulx³".

Tout compte fait, les paysans s'apercevaient-ils que la guerre était finie ou que son théâtre s'était éloigné ? Maximilien duc d'Autriche prenant possession du Comté de Flandre écrit "que ses nouveaux sujets (1442) ont été moult pillés, détruits et brûlés, ranchonnés, leurs églises et édifices abattus".

¹ *Avaient tellement obscurchi l'air qu'il semblait faire nuit.*

² *Leurs cars chargés de bagages.*

³ *Vins et vivres, 200 à 300 bœufs, sel, lard séché, fromages, 20 paysans prisonniers, des carpes et autres poissons vivants en (quires?) et tonneaux plus mille bêtes autant moutons que cochons.*

Il constate ensuite que bien des paysans pour fuir les dévastations des campagnes s'étaient retirés dans les villes ou ils étaient plus à l'abri. Il promet "à ceux qui retourneront en leur maison à la campagne d'être dédommagés de ce qu'ils ont payé aux gens de guerre, tant en espèce qu'en nature" et il tint parole en rabattant sur le montant de l'aide.

Le calme étant enfin venu, à Pont à Marcq, le paysan ajoutera aux productions de la terre la culture de la wedde¹ et dans les chaumières la ménagère entre temps filera sur petits rouets le fil qu'on portera à ce grand village, éloigné pourtant, où se tissent "la futaine et le drap à 12 sols l'aulne", Tourcoing aux toits de chaume qu'un incendie ravagera bientôt. Pour regagner "en peuple et en chevance²" Pont à Marcq demandera de très longues années.

¹ *Mot inconnu: lin ?*

² *biens de consommation, de quoi vivre.*

CHAPITRE V

FONDATION DE LA PAROISSE

SON PATRONAT - SON EGLISE - ROLE DU CURE

Fondée l'an 1106, attribuée aux religieux de Saint-Quentin dénommée d'abord "capella", puis "parochia" dès 1243 et 1273 aux temps où Anselme, chevalier seigneur d'Aigremont avait à Pont à Marcq quelques trois bonniers de terre, l'église de Pont à Marcq ne possédait pas grands biens.

Le rapport épiscopal de 1455 dit que: "l'église de Pont à Marcq aussi bien que la table des pauvres n'ont que peu de ressources. Les paroissiens par leurs aumônes y suppléent de leur mieux. L'abbaye de Saint Quentin y touche pour son patronat 10 razières de blé et d'avoine".

Les "fondations" établies au cours des siècles, nous apprennent les rapports de son compteur. La paroisse de Pont à Marcq touchait "3 havots d'avoine sur un manoir, 3 javelles d'avoine sur un jardin et maison; 20 sols sur des terres de ci de là, à charge pour elle d'acquitter annuellement des messes en priant Dieu pour les bienfaiteurs vivants ou trépassés".

"Les gerbes de l'église - c'est à dire ces dons en nature - étaient vendues au plus offrant au sortir de la messe dominicale" et le produit versé à la caisse des "marglisseurs" ou au curé, comme le porte un reçu de 1475, "versé à la chambre des comtes de mon seigneur de Bourgogne à Malines, en vertu de certaines lettres par lesquelles icelui seigneur veult et ordonne que toutes acquestes¹ faictes depuis soixante ans par les gens d'église soient tenues comme admorties au profit de l'église paroichiale de Marcque en Peule. En l'espèce 30 sols parisis pour légat nagaires fait à ladite église par aucune bonne personne de deux cens de terre en deux pièces gisant au dit lieu".

¹ *Acquisitions, achats.*

En 1465, l'évêque voulut connaître, et non plus seulement par rapport de ses officiers, l'état des édifices d'églises de son diocèse. Il écrit les avoir trouvées dans notre région "couvertes de chaume, fenêtres dégarnies de vitraux qui ont été remplacés par des toiles, charpentes apparentes, et l'intérieur portant les marques de déprédations et du manque d'entretien". Oeuvre des guerres et divisions.

L'église de Pont à Marcq était située hors de la grand route. La maison d'école tenue par le coutre¹ ou cleric tenant le coin, une piedsente longeant le jardin du coutre pénétrait dans le cimetière, amenait à la porte de l'église et s'éloignait "vers le hamel del Planque".

Située au milieu du cimetière planté d'arbres - église et cimetière couvrant une superficie de 110 verges (neuf ares 74) - , les murs de l'église en briques et pierres blanches formaient un pourtour total de 130 pieds (trente neuf mètres formant nef unique). L'intérieur était bien simple, des murailles blanchies à la chaux, trois chapelles: l'une à Saint-Quentin patron de la paroisse, l'autre à la bienheureuse Vierge Marie, la troisième sous le double vocable Saint-Quentin Saint-Nicolas le saint populaire du 16^e siècle.

Après une reconstruction nécessitée par les événements de guerre, Bauduin DE VILAIN abbé de Bruges, évêque de Sarepta, auxiliaire de l'évêque de Tournai était venu consacrer autels et édifices le 10 avril 1511.

A l'extérieur, une petite tour où sonnaient des cloches auxquelles on accédait par une petite échelle. Les toitures étaient de "chaume sur la nef d'escalles de chène sur la tour".

Saint-Quentin le martyr du Vermandois était le titulaire de l'église. Son image gravée par GARLETTE portait: Saint-Quentin patron de Marcque en Pévèle. "On le sert au dit village pour l'enfelure". Sanctuaire qui reçut d'autres visites que celles de malades ou de pieux pèlerins.

¹ *Serviteur et trésorier de l'église paroissiale.*

Les iconoclastes du 16^e siècle saccagèrent les églises, profanèrent les choses saintes "commirent des meurtres épouvantables" cela sous le couvert de "nouveauautés religieuses". Leurs brigandages commencés l'an 1525, ne cessèrent que par la répression militaire de 1592. "Armés d'arquebuses, fourches, haches, marteaux et bâtons les Geux - on les nommait aussi Hurlus, de leur cri de ralliement ou "noirs talons", des sacrilèges infernaux qu'ils commettaient - détruisaient croix, calvaires, statues des chemins ou des églises, brûlaient les reliques extraites des chasses ou des pierres, profanaient les tabernacles, violaient les tombeaux" - or c'était une marque de piété exemplaire qui poussait les chrétiens à dormir leur dernier sommeil non seulement en terre sainte mais dans le sol de l'église- "brisant les verrières et arborant comme trophées en guise de jarretières les estolles et manipules¹".

"Pillant les curés et catholiques; les rançonnant et menant les prêtres avec des goreaux de chevaux au col, une marotte à la main, habillés en fol". Puis les assassinats sur la route de Douai du curé de Saint-Amand, sur la toute de Tournai du curé de Tourcoing; à Ennevelin même du dominicain DUJARDIN.

Comme les catholiques avaient l'habitude de se réunir à l'église la veille de Noël "vers les 10 heures ½" selon l'expression du curé de Pont à Marcq - "une bande de trente gens sauvages surgit, emmène le curé, le coudre et un des assistants et les rançonne pour les remettre en liberté".

Régime de terreur. "Les povres gens par dix ou douze vieignent de nuit aux cens demandant à manger. Et il leur en fault donner ou ils menacent de bruler". N'est ce pas ce souvenir des "réchauffeurs de pieds" car ces bandits approchaient d'un feu ardent les pieds de leur victimes qu'ils avaient ligotées et à qui ils arrachaient le secret des cachettes qui faisait écrire plus tard: "l'appel des cloches a parfois sauvé les habitants des cruautés et pillages de bande qui s'avancait sournoisement la nuit".

¹ *Etoles et manipules: longues bandes d'étoffes portées par dessus l'aube par le prêtre (étôle) et plus petite sur le poignet gauche (manipule).*

A la même époque (1531 et 1557), l'église de Pont à Marcq subissait un autre dommage. L'abbaye à Saint-Quentin chargée du patronat de notre paroisse était elle-même démolie de fond en comble et ses biens mis sous séquestre par l'armée du roi de France agissant sur les bords de la Somme: d'où intimations et procès - ici entre curé, moines et marglisseurs¹-. Les archives d'Arras en avaient conservé les pièces jusqu'à la dernière guerre.

Devant les nouveaux désastres religieux et temporels causés dans son diocèse par ces troubles sans cesse renouvelés, l'évêque de Tournai réagit par une surveillance plus étroite et une visite minutieuse des paroisses.

"Ce 16 juin 1602, écrit en latin Michel DESCAMPS - j'ai visité l'église de Pont à Marcque. Il est nécessaire de placer un nouvel autel. La fenêtre du chœur qui surplombe l'autel doit être réparée, non pas comme on l'a rapiécée, mais telle qu'elle était autrefois: rappeler la mémoire du patron de la paroisse, et y mettre le blason du monastère de Saint-Quentin en l'Isle. Ceci à la charge du scribe du baillage de Lille qui est bailli de l'abbaye. Je rédige par devant le curé Julien CUFART, et les marglisseurs Pierre HOUZEAU, Pascal BEAUVENTRE et Jacques VILAIN". Il termine en annotant que la personne préposée aux naissances "Pétronille DESPLANC bien qu'elle ne soit pas assermentée connaît la manière d'administrer le baptême".

Sa visite de 1606, après l'ouragan de Pâques et satisfaisante "aucun dégât" et donne la note suivante sur le curé: "il est bien à sa place et s'entend parfaitement bien avec le coutre, ses confrères et ses paroissiens". Même éloge pour Ennevelin. Quant à Antroeuilles il écrit "petite église d'une toute petite paroisse formée de 5 familles, 25 habitants". Antroeuilles touchait à Pont à Marcque on y voit encore depuis le 16^e siècle le manoir du châtelain et le presbytère au pignon espagnol. Le seuil de l'église actuelle de Pont à Marcq n'est-il pas fait de la pierre tombale du Saint-d'Antreuilles ?

¹ *Marglisseur ou marguiller: membres du conseil économique paroissial.*

Le presbytère fermait "une carrière" ainsi nomme-t-on, dans la région, tout chemin de terre "bâti de briques et pierres blanches couvert de tuiles rouges" il comptait une maison très peu profonde, très peu large, de plafond bas, sans étage, sur le sol des briques rouges, une grande cheminée à manteaux, trois salles. Le jardin "clos de charmilles est planté d'arbres fruitiers et comporte quatre cents verges de terre. La grange est en paillotes de chêne". Au cimetièrre un sentier mène "du gland du presbytère" à la porte de l'église, l'espace de 30 pas.

Le curé de Pont à Marcq n'avait pas seulement charges d'âmes mais il devait en certaines circonstances remplir un rôle officiel. Son prône aussi était le journal de l'endroit: on le priait d'annoncer tel événement ou de famille ou civil. A lire les semainiers de ce temps là on apprendrait bien des détails sur les coutumes, la vie des ancêtres ... ils s'intéressaient aux captifs de Tripoli, aux prisonniers d'Algérie.. "On distribuera aux pauvres assistant à l'enterrement du pain après le service funèbre ... X a eu le malheur d'avoir sa maison brûlée.. aujourd'hui on invite les filles à venir laver l'église qui est la maison de Dieu... Procession du Roi... on chantera le Te Deum pour le nouveau prince..." etc.

L'an 1478 "Thomas DUTERTE demeurait en la paroisse de Marcque en Peule, éagié de 71 ans environ, à présent bailly de plusieurs seigneurs" qui avaient des propriétés sur la paroisse "dépose par serment qu'il a par plusieurs fois oiy dire à feus ses ancêtres que de toute anchieneté, et de si longtemps qu'il n'est mémoire du commencement, les curé et bailli ont accoustumé d'an en an de commettre certains ministres pour avoir le regard, l'entretement conduite et gouvernement des pont et cahchies¹ dudit lieu de Marque".

¹ *chaussées*

CHAPITRE VI

PONT à MARCQ est traversé par une route à grande fréquence

Dans son passage à Pont à Marcq la route qui virevolte deux fois avant la rivière n'a point changé ses courbes du jour où on l'a tracée. Toutefois son niveau a été surélevé (dans la section qui court depuis la rue de Mérignies jusqu'à la rue des Sabotiers) jusqu'à deux mètres, pour faciliter l'accès du pont quand on en brisa (XIX^e siècle) le dos d'âne.

Elle sortait de Lille, de la Porte des Malades dont l'emplacement servit à la Porte de Paris (XVII^e siècle). "De l'Isle au Pont à Marcque, écrit un greffier du génie, c'est une plaine sans aucun bois ni arbre, les villages seulement en sont entourés avec des hayes. Au-delà de Pont à Marcque, le pays est un peu plus découvert et forme une plaine où il s'y trouve plus d'arbres; et où les chemins sont séparés les uns des autres par des fossés. "La rivière de Marque prend sa source dans un bois marécageux au-dessous du Pont à Marcque, elle n'est pas bien large où je l'ai passée, mais ses bords sont plats, un peu marécageux. Elle passe au pied de plusieurs châteaux et villages..."

S'il n'a pas signé son compte rendu, on constate par les précisions qu'il donne sur d'autres points de son itinéraire qu'il a voulu noter "les excellents postes" possibles à établir en vue de la défense du territoire: par exemple "château entouré de bons fossés, pleins d'eau, qui ne se prendrait pas sans canon" ou bien "cense qui pourrait faire poste de guerre étant, outre ses fossés, couverte en partie par des bois qui la renferme...", ou encore "Orchies, ville entourée de murailles qui sont à peu de chose en bon état, entourée de bois, d'eau retenue par une écluse". Il ajoute "de l'Isle au Pont à Marque: 3 lieues". Nous comptons 14 kilomètres.

L'entretien de la route a fait, maintes fois, l'objet d'ordonnances du comte de Flandre. Encore au 28 juillet de l'an de grâce 1433 il enjoint de Bruges qu'elle soit "hâtivement, réparée" pour en faire un chemin royal "qu'on y puisse passer à cheval et chariot dorénavant et sans péril" que pour exécuter cette réparation on doive "abattre des chênes et autres arbres des plus proches bois".

Le sol était de sable, il fallait des fascines tant pour combler les ornières et les trous que pour maintenir une assise solide. Plus tard au 17^e siècle on songera à paver de "grés siès ce sol gras, spongieux" on portera à 16 pieds la largeur de la route, car les voitures des rouliers ont 9 pieds de moyeux, les voitures ordinaires 3 pieds, et les roues portent de larges jantes. De même qu'on établira des "barrières de dégel" qui dans la mauvaise saison, empêcheront le trafic. Ceci pour remédier à l'état de choses dont on s'était plaint dans les siècles antérieurs, à maintes reprises.

"Au moyen des guerres et divisions passées, racontait l'enquête, on ne pouvait chaque année procéder à la réparation, même certaines années on n'y fit aucune chose" si bien que "la cauchie est tombée en telle et sy grande ruine et désolacion" qu'il y a à présent "tant de mauvaix trous que les bonnes gens n'y pevent en nulle fachen passer, en dangier de cheoir, de perdre et, gaster leurs bestes. Aucune fois quand aucuns nobles personnages, marchands, charbons ou autres, non ayans accoustumé journellement y passe, vont de droit chemin, ils se treuvent souvent en grand péril et dangier de tumber et eulx bleschier".

Les bonnes gens du pays "quand ils sont chargiés, sont contrains prendre leur chemin parmy les terres et héritages joindans les dits chemins, au grand dommaige des adhérités esdictes terres".

Les usagés de la route devait acquitter "le droit de péage" à certaine personne qui avait pris ce droit en ferme pour un an par devant les ministres choisis par les curé et bailli après leur inspection - lesquels ministres avaient charge et puissance, "de baillier à ferme au plus offrant, à la chandeille, en l'église dudit lieu Marque en Peule, les droits d'icelle chaussée".

Le droit d'emprunter la route "depuis lobelet Colin Malade jusques'à lobelet du Tertre à Bersée", était donc taxé: "deux deniers sur le chariot, ung denier de la charrette, et une obole du cheval" cela produisait "huit à dix livres parisis par an qui se employent tousjours à la réparation desdits cauchie et chemin". Mais "quand la nécessité est survenue es dits chemins il est bien reçois avoir oy dire le double des dis droize ont été levés".

De cette manière et en ces termes devant les présidents de la Chambre des Comptes le 29 d'août 1478, "Thomas DU TERTRE, Andrieu CARPENTIER, Nicaise BOUCHE, Jehan DE NOIRWEY demourans en la paroisse de Marque en Peule et Tassart NEVEU demourant Annevelin lez ledit pont à Marque déposent par serment sur la requête présentée à mondit très rebdouté seigneur afin d'être consenty aux ministres de la cauchie de Pont à Marque lever double droit de la dite cauchie le terme de douze ans avenir".

Pour passer la Marque un pont était établi déjà l'an 1156, où l'on signale un privilège à s'en servir sans payer de redevance. Des droits de péage y étaient donc perçus (les plus anciens plans figuratifs de notre territoire n'indiquent-ils pas de chaque côté de la route tant sur rive droite que sur la rive gauche quatre maisonnettes qui correspondent bien à des aubettes d'octroi?). Ces frais augmentaient quelque peu le prix de revient des marchandises.

Un cheval qui l'empruntait était taxé, un chariot aussi, "les blanques bêtes et les oies", que ce détail ne fasse point sourire, on faisait sur les rives de la Marque l'élevage en grand des oies. Songez qu'en la basse-cour de la comtesse de Flandre ces volailles étaient de choix et de prix l'an 1373, que leur élevage se continuait puisque l'intendant français du 17^e siècle est obligé d'interdire "aux riveraines de la Marcq de mettre des oies dans les prairies et marais abondant la rivière, afin d'empêcher la dégradation des rives, à peine de confiscation des oies et de cent florins d'amende".

Et voici le tarif appliqué aux moyens de travail d'alors pour "droits de travers": char, quatre deniers tournois, chariot ferré devant seulement 3 deniers; charrette deux deniers; écran ou traîneau quatre deniers, brouette une obole; cheval à col ou de trait: une obole; bœuf, vache, cochon: une obole; chaque cent moutons ou brebis, chaque cent d'oisons, 2 sols, oeuvre de poids (matériaux) par sens de wit".

L'entretien du pont nécessitait cette contribution pécuniaire. C'était, ainsi que s'exprime l'intendant le PELLETIER dans sa lettre à LOUVOIS relative au "prochain voyage de S.M. le roi Louis XIV dans sa nouvelle province, le passage ordinaire de Lille à Douay (1670) peut-être, ajoute-t-il, je seray obligé de faire quelque autre accosté à celui qui existait: les voitures royales étant de largeur, de poids tels que sur la Scarpe à Raches il faudra établir un pont de bateaux, la rivière étant plus profonde".

En cela comme dans toutes les autres branches, l'administration française allait mettre l'ordre au gâchis qu'avait laissé la domination espagnole, ... mais aussi elle allait introduire le fonctionnarisme et ... la vénalité des charges "pour que les acquéreurs desdits droits, leurs héritiers, successeurs et ayant cause en jouissent à perpétuité". Déclaration du 8 avril 1672 !

Elle établit la taxe à percevoir: "un patard, chacun chariot ou charrette passant le pont du village de Marcq en Pévèle; un liard par chaque cheval chargé du droit appelé communément le droit de fouets; un gigot (pièce de monnaie) de chaque cheval étant attelé au chariot ou charrette menant ou portant marchandises ou denrées passant et repassant ledit pont. Si quelqu'un y contrevient il fourferait ses harnois ou l'amende de trente patards". Un "roulier" était obligé de mettre souvent la main à la bourse.

Le 18 août 1674 l'intendant LE PELLETIER affirme ces droits "sans que l'adjudicataire soit tenu d'aucunes charges ny entretien dudit pont pour la somme de six mil quinze livres de principal et celle de six cent une livres dix sols". Et le reçu porte que "le garde du trésor royal confesse avoir reçu comptant, en cette ville de Paris, la somme de six mil quinze livres en louis d'or, louis d'argent et monnoye pour l'adjudication des droits de chaussée et passage du pont du village de Marcq en Pévèle".

Le capital ainsi versé devait probablement suffire à l'entretien de la route et du pont en temps normal, mais voici par les Hollandais Pont à Marcq envahi (1708-1712), la guerre, les dévastateurs ! et la conclusion "les chemins et Ponts en mauvais état". Les états de Flandre promirent au début du XVIII^e siècle "dorénavant et à toujours de faire la réparation à leurs frais des parties de chaussées au Pont à Marcq et de rembourser à l'engagiste les sommes payées par luy et que luy tiennent lieu de finance de son engagement". Oui, il y avait eu dévaluation de la monnaie et l'état n'y perdit rien.



CHAPITRE VII

LES MINUTES DU TABELLION DE PONT A MARCQ

De 1635 à 1670 Pierre CARON fut le tabellion, notaire publique, de la résidence de Marcq en Pévèle. Ainsi s'intitulent ces minutes. Simples papiers sans luxe, qu'il rédigeait à la demande de ses clients; portant donations, accords, testaments, contrats de mariage où l'on revoit les manants de Pont à Marcq de l'époque.

Le censier le plus cosu est certainement Jacques DUFRANC et sa femme Catherine FONTAINE qui exploitaient 28 bonniers de terre à qui on avait recommandé "de bien fumer, laboureur et amender les terres comme léale cense appartient". D'autres censiers s'obligeaient à deux corvées de charbon de terre à prendre au moulin "Le Quint pré Lille, avec leurs chariots, chaque voiture étant de 18 rasières".

L'hostellerie de Pont à Marcq porte l'enseigne "au Croissant", était-ce aussi une boulangerie ? - Elle est tenue par Guillaume CRESPIEN et sa femme Antoinette PILLOT. Ils cèdent leur boutique six ans plus tard à leur fils Gérard. Un second hoste, Jean DESPIERRE et même une hostesse et brassereuse: Marguerite LE MICHIEL veuve en premières noces de Martin FAVIER et en secondes de Pierre DARRAS. Elle aura pour successeur Martin son fils du premier lit.

Trois auberges, une brasserie donnent déjà à penser que le soin des voyageurs procurait quelques bénéfices. Par arrentement¹ Jehenne FLINOIS, meunière, a obtenu le moulin; en 1641 ce sera Léon DESMONS et deux ans plus tard Jean CARBONEL.

Les métiers auxquels on s'adonne alors: le maréchal René PILLOT, le charretier Pierre DENNET, le carlier Antoine MUELLET, le couturier Bauduin WAUQUIER, les eschoppiers Jean PLANCHON et Léon DESMONS, le parmentier Bauduin WAUQUIER, le boucher Pierre LE LIEVRE dont le fils est marchand, le chavestier (savetier) Pierre DENNIEL.

¹ *Bail d'une terre à rente, généralement perpétuellement.*

Messire Jean de BEAUFFREMEZ, écuyer, est cité comme seigneur de Marcq en Pévèle et son bailli Antoine DURIE – plus tard Jean LEMERRE et son sergent Noël LANSEL, en 1650 Simon WIGNART – nonobstant les bailli du Saulchois: Georges LEMERRE, le bailli de La Rive: Martin POUTRAIN et ses hommes côtiers: Louis CAUDRELIER, Pierre MAUROY et le juge rentier Denis TIBAUT. Le pasteur de Marcq en Pévèle s'appelle Hippolyte WARCAM et comparent comme marglisseur Pierre CAUDRELIER et comme manegliers Georges LEMERRE et Hubert DESMONS.

Pont à Marcq comptait parmi ses cultivateurs, laboureurs, François DUJARDIN, Jean DELETOMBE, Guilbert GRANSIER, Jehan DE FRANCHE, Jacques DUBUISON, Denis BRADEFER, Gérard CAUDRELIER et Nicolas DELECOURT. Tous ces noms ne sont pas entièrement disparus de chez nous.

Le juge rentier Denis TIBAUT n'a t'il pas donné son nom à ce quartier où Ennevelin s'étranglait entre Antroeuilles, Avelin et Pont à Marcq où ses fonctions l'ont appelé particulièrement ? On dit maintenant Pont Thibault.

Je clos la citation de noms par celui de Pierre MAUROY fils de feu Jean, laboureur qui prête serment l'an 1650 et c'est l'an 1670 que Claudine POUTRAIN veuve de Pierre MAUROY qui donne procuration à ses enfants Perrine et Jean Baptiste MAUROY. Celui-ci va bientôt s'occuper à la création du relais des postes de Pont à Marcq.

CHAPITRE VIII

LA PLACE PUBLIQUE

Un acte daté de 1425 porte cette phrase "D'ancienneté une terre nommée Marquette où la coutume de faire la feste à la dédicace sert à Marcque en Peule à la jeunesse qui y joue le jeu d'arc, comme aussi le jeune de paume (balle)".

A cause que la Marque - elle roulait jadis des eaux très claires - "passe au travers, les particuliers y font curer leurs toiles". La troupe qui passe très fréquemment, écrira-t-on plus tard, fait halte en cet endroit, n'ayant d'endroit plus convenable que celui-là pour se reposer.

Cette place publique se trouvait sur la droite de la grand'route juste au-delà du Pont. Il y avait là une petite maisonnette qu'on appelait "la salle des échevins". L'endroit est connu de nos contemporains.

Quand il advint que la seigneurie de Pont à Marcq fut vacante, les HANGOUART devenus marquis par grâce des Espagnols en 1612, achetèrent le titre et quelques biens qui les rendirent seigneurs de Pont à Marcq. Ils habitaient Lille. N'ayant aucun pied à terre à Pont à Marcq, ils ne surent s'attacher les gens du village, et les brimèrent à l'encontre de certaines coutumes locales. Un HANGOUART l'an 1768 "abattit les arbres de la place publique de Marcq en Pévèle, et mit en bail le terrain pour 99 ans. Les échevins étant nommés par ledit seigneur, n'osèrent protester dans la crainte d'être disgraciés".

Les habitants gardèrent une dent à leur seigneur, mais continuèrent la série des réjouissances et ducasse sur quelque prairie. (Les armoiries des HANGOUART sont devenues le blason de la commune sous l'Empire).

CHAPITRE IX

LE RELAIS DE LA POSTE AUX CHEVAUX - LES HOSTELLERIES

Au début de la domination française, fut créé à Pont à Marcq par le ministre de Louis XIV, LOUVOIS, un relais de la poste aux chevaux. On jugera de son importance, puisque, dans toute la châtellenie de Lille, il n'y en avait que quatre, à Douai, Pont à Marcq, Lille et Armentières.

Avant cela les transactions et les transports étaient organisés par qui le voulait bien. Sur la façade d'auberges on lisait "Loge à pied et à cheval" - "Place pour X chevaux". On affrétait un courrier, comme on gage quelqu'un, lequel, ou à franc étrier ou se servant de la voiture d'un marchand rencontré sur la route, gagnait la destination indiquée.

Le passage d'un courrier ou d'un marchand - et Orchies, Lilles, Douai, sans parler de ceux qui partaient en Bourgogne, en Artois, dans l'Ile de France étaient leur but de chaque semaine - donnait aux amateurs de nouvelles ou de canards, d'excellents moments de distraction.

Réglés administrativement, les transports routiers trouvèrent d'importantes ressources à l'état, et aux fermiers des relais de poste aux chevaux. Ceux-ci achetaient leur charge qui leur conférait un monopole. Outre la perception du passage, ils recevaient une indemnité de 30 livres par cheval et un traitement personnel à Pont à Marcq de 5 000 livres, ceci leur permettant l'entretien d'une véritable cavalerie et d'un personnel nombreux. A Pont à Marcq 5 hommes avaient le rang de postillons, ils dépendaient du tenancier du relais. Il fallait les voir chevauchant trois par attelage, fouet à manche court à la main, coiffés du bicornes sur une perruque poudrée, hautes guêtres, culotte de peau, gilet vert couvert de la tunique bleu d'azur. Si possible ils étaient les fils du maître de poste. Ils conduisaient et ramenaient d'un relais à l'autre l'équipage qu'ils avaient stimulé par le claquement de leurs fouets tout le temps de la route et auquel à la pose, ils avaient assuré par les valets d'écurie et palefreniers, seaux d'eau fraîche et picotins. Au relais il fallait être prêt à répondre à tout appel à n'importe quelle heure de la journée. Le courrier lui, cet Automédon¹, au chapeau de cuir, encocardé, à la longue lévite vert d'eau, souvent recouverte d'une longue pèlerine lourde et épaisse au visage rubicond coupé de favoris, sonnait de la trompe en maître

¹ *Conducteur du char d'Achille.*

incontesté de la direction et de la route: c'était un personnage... redouté "nulle observation à faire aux courriers, note le maître de la poste de Pont à Marcq, ils mettent souvent à la torture chefs du relais, postillons, chevaux et voyageurs - et détail typique: ils s'arrêtent aussi souvent que leur soif leur dicte".

Comment décrire sur la grand'route de Pont à Marcq bordée alors de grands arbres, lancés au galop de ses six chevaux tirant à plein collier, enlevés par les postillons, excités par les sonnailles de grelots au cuivre étincelant, soulevant un tourbillon de poussière ou éclaboussant de boue, forçant les piétons à se garer contre les murs, les trottoirs étant inexistant, l'arrivée de la poste ? La poste ? "ce char à bans (coche) où s'alignaient face à face une vingtaine de voyageurs préservés des intempéries ou surchauffés de chaleur, grâce à une peau de vache tendue sur des demi-cercles au-dessus d'eux". Le Poste "cette diligence qui, en peu de temps (trois jours complets) amène les voyageurs de Paris à Lille ou bien dans sa caisse jaune places de choix, ou bien dans le haut juchés au-dessus de l'automédon ou bien ayant pour sièges le panier d'osier renfermant les bagages, le dos à la direction, voyant fuir le paysage et exposés aux quolibets de la marmaille essoufflée de course et de cris à qui on aurait refusé les liards de joyeuse entrée".

Mettre pied à terre, se délier les jambes lors de l'arrêt au relais, s'enquérir de l'heure d'arrivée ou de départ, s'inquiéter d'un logement, d'un repas, vider son gobelet d'étain que vient de remplir d'une cannette argentée une accorte servante: et si le croissant a disparu à l'hôtel de Versailles, à l'hôtel du Grand Monarque, au Soleil d'Or, à la Belle Comtesse, au Ballon, les tenanciers et tenancières révérencieuses attendent à Pont à Marcq les voyageurs; il faisait bon l'hiver à l'orée de la nuit sous le manteau des hautes cheminées à la clarté des chandelles, de deviser gaiement. Ces cheminées témoins de scènes passées existent encore mais sans crémaillère et sans flambée de bois. Qui dit relais entrevoit l'hostellerie.

Créée par LOUVOIS l'an 1672, le relais de poste aux chevaux fut affermé par Jean Baptiste MAUROY (ou Maurois). Il exerçât jusqu'à sa mort en 1712, ayant eu à subir les réquisitions des Hollandais (1708-1712). Il laissait la place à son fils Jean bailli des propriétés de l'abbaye de Loos (ces biens étaient situés près du Buzelin) tout proches du relais. Il mourait en 1720. Sa veuve maîtresse des postes continuait ses fonctions jusqu'au jour où, en 1744, elle mariait sa fille Jeanne à François Marie BULTEAU, natif de Mouchin, qui obtenait en dot la place de maître des postes (BULTEAU-MAUROIS souche d'une très nombreuse famille par leur fils aîné François II^o du nom). C'est François Marie BULTEAU I^{er} qui en 1756, ainsi qu'en témoignent les ancrs de fer, édifia ces importants bâtiments connus encore de nos jours sous le nom de Relais.

Relais ! si ces murs pouvaient nous raconter la nuit tragique que Napoléon aux abois y passa, abandonnant même son lit de camp... les heures où le rhumatisant Louis XVIII s'arrêta... et les autres personnages dont hélas on a perdu la liste,... si tant est que le compte était fait autrement que de mémoires et de souvenirs.

CHAPITRE X

PONT A MARCQ A LA VEILLE DE LA REVOLUTION SON PLAN TERRIER - LES HABITANTS - LES METIERS

Aux époques antérieures à la Révolution, le voyageur qui, venant de Lille, abordait le territoire de Pont à Marcq, remarquait sur sa gauche, d'abord, une drève large au bout de laquelle apparaissait à Ennevelin, flambant neuf dans sa reconstruction de 1730, le château du Marquis d'AIGREMONT; ensuite, un peu plus loin, une avenue, celle-ci menant à un autre château d'Ennevelin. La date de 1666 gravée à même la clef de voûte, attirait les regards avant qu'ils détaillent l'architecture très sobre de la demeure qu'un négociant avait érigée et qu'habitait fin du XVIII^e siècle la famille BISCOP. Maintenant, au lieu et place de la drève, serpente une piedsente; un chemin de terre ou mal empierré remplace l'avenue: de châteaux il n'en est plus question.

Jadis, du Pont Thibaut, le piéton - pas le cavalier - pouvait, 7 kilomètres de long, faire le tour de Pont à Marcq par les sentiers. Il longeait alors Ennevelin, traversait le hameau de la Planque à son extrémité, gagnait la route d'Orchies, y trouvait le chemin de Molpas, revenait sur sa droite laissant de l'autre côté le moulin du Pont à Marcq, descendait sur l'auberge où pend l'enseigne au Cheval Bayard et où aboutissent les près Cardons. Le chemin Bayard (appelé autrement chemin des Jésuites, car les Pères du collège de Lille y avaient des propriétés) le ramenait en face de la route du Buzelin qu'il empruntait, passant la rivière à la Haute Planche, jusqu'au moment où se rencontrait le chemin au nom gracieux La Varnelle, le parcours était bouclé. A l'heure actuelle cela ne se ferait plus que par tronçons.

D'autres différences se remarquent si l'on consulte les plans terriers de jadis et ceux de nos jours. Par suite de nécessités des servitudes ont été supprimées, des maisons bâties, des rues ouvertes. Par exemple: jadis issues de propriétés particulières, elles deviennent au XIX^e siècle les rues des Beaux Jardins, des Sabotiers. La route nationale elle-même, trouva une de ses deux sorties aveuglée avant de se diriger vers Cappelle.

Un seul moulin à blé et jadis, au XIX^e siècle, un autre et un moulin à tordre huile édifiés à l'extrémité opposée du territoire. Des trois la demeure du premier reste debout. Aujourd'hui comme jadis elles quittent le territoire de Pont à Marcq la route de Douai au pont des Jésuites, la route d'Orchies au pont sur la Becque, la route d'Ennevelin au pont de la Planque, la route de Mérignies au pont sur la petite Marque.

Jadis quelques terres portaient un nom de fief: Rive, Buffin, Saulchois mais déjà au XVIII^e siècle leur usage était périmé et l'on se contentait d'établir trois sections pour les 117 habitations qui formaient Pont à Marcq (le recensement de 1932 accusera 247 maisons).

Avant 1790: du chemin Biscop à la Marque les habitations se suivaient sauf pour une issue du chemin du Buzelin à la Marque, trois passages donnaient accès aux terres à labour et prairies. Le voisinage de la rivière était entièrement dégagé d'ailleurs sur la rive gauche de temps immémorial se trouvait la descente à l'abreuvoir et au puisard commun. Aujourd'hui, face à la grand'place une servitude, qui desservait jadis les terres à culture. Passée la rue de Mérignies, une impasse, sortie de voitures pour l'auberge, coupait la ligne continue d'habitations et au-delà des vergers s'étendaient jusqu'au cabaret du Bayard. Dans la route vers Mérignies une seule maison encore dépassait-elle d'habitations dont la façade regardait l'ouverture au chemin de la Planque.

Du côté gauche depuis la Marque on voyait successivement trois maisonnettes, la carrière menant au presbytère, deux habitations, le sentier de l'église, la maison d'école avec son jardin cachant le cimetière, deux maisonnettes, le chemin de La Planque et ensuite accolées l'un à l'autre une série de maisons coupée entre la 4^e et la 5^e par un chemin vers les prairies situées en arrière. Arrivée en face du verger et du jardin de l'hôtel, la route produisait ses deux fourches, l'une vers Douai qui desservait une seconde auberge, puis la dernière maison au coin du chemin de Molpas, l'autre vers Orchies passant au seuil d'une troisième hostellerie avant de quitter le territoire de Pont à Marcq. Au hameau de La Planque, l'extrémité vers Ennevelin était seule habitée avec le cabaret de DENNEULIN laboureur, les fermes LEMAIRE, DELANNOY, BARENNE, CAUDRELIER, PECQUEUR et CARPENTIER.

La diversité des états rencontrés dans l'agglomération montrait l'importance du bourg:

N'y trouvait-on pas aux années proches de 1789 un chirurgien (AGACHE), un médecin (P.J. HEDDEBAUT), un arpenteur (DUPIRE), un brasseur (BACQUEVILLE), un bourrelier (POLLET), un marchand graissier (BARY), deux échoppes de marchand (DELEMER et DUBRULLE), trois tailleurs (DARCHEZ, DHERIN et ROCQ), deux charpentiers (DELEGORGE et DENNET), deux charrons (DEGOBERT et ROBART), quatre maréchaux ferrants (CABY, VASSEURS, WATTELIER et WIART), un boulanger (HEDDEBAUT), les fermiers faisant eux-même leur pain et maintes maisons cuisant à leurs fours et fournils. Le meunier (WILLAY) tenait en arrentement le moulin de Pont à Marcq (d'HANGOUART). Les fermes (DUROT, BACQUEVILE, DESCHENNE, FAUVELLE et MILLEZ), les auberges (HENNION, MILLEZ, NEUWIART, DUROT et BALLENGHIEN), le maître de poste (BULTEAU) qu'occupe 34 chevaux sur 54 recensés à Pont à Marcq et pour terminer cette nomenclature les cabaretiers. Ils exerçaient aussi un second métier, BALLENGHEIN, DENENBOURG, BARY, CABY, CUVELIER, DAUCHY, DELATTRE, DUROT, PLUCHART, tous en plus laboureurs, LEMERRE maçon, HENNO sabotier, BRUNELLE boucher. Les vétérans du travail (DEWEZ, FOURNEAU, HERBAUT, DESCHENNE, HOCHEDÉY) ou les fort âgées (veuve LAMBERT, ANSEAUX, les veuves Joseph WAUQUIER, Pierre Charles DUHAIN, DUROT) "qui conduit sa ferme malgré qu'elle soit escloppée ne rechignaient pas devant la besogne".

Au presbytère depuis l'an 1781, à la mort de M. DELESCLUSE curé, résidait Maître Toussaint DISCART auparavant vicaire de Loos. Depuis plus d'un siècle la famille s'honorait de servir Dieu comme coutre, clerc et d'enseigner à l'école en tant que magister. La famille BACQUEVILLE depuis l'ancêtre Antoine cité déjà en 1660 et dont les fils, petits-fils, arrière-petits-fils occuperont les mêmes doubles fonctions. Jean Baptiste BACQUEVILLE le greffier et ses frères Charles le magister et Antoine le brasseur exerçaient à Pont à Marcq depuis six lustres et plus quand éclata la Révolution française.

CHAPITRE XI

LES IDEES NOUVELLES

Quel branle-bas soulevèrent dans les moindres populations ces élections aux baillages, aux Etats Généraux en 1788 et en 1789 ? Avec quelle attention furent commentées les nouvelles de Paris; quels contrecoups l'attitude des législateurs, quel effet les lois sanctionnées produisirent dans les villages ?

On assistait à l'effondrement d'un état de choses séculaire puis à la pénible mise en marche de directives osées, quelques unes même téméraires et malheureuses. A Pont à Marcq le 2 août 1789 on avait "prié pour obtenir de Dieu le calme et la tranquillité publiques". On était inquiet de ce qui s'était passé à Paris, de ce qui se passait dans l'enceinte de Lille.

Au rythme des presses à papier des lois étaient édictées qui révolutionnaient l'Etat. Les malandrins profitaient du désarroi de l'autorité aux dépens de tous. Suppression des seigneurs, suppression des baillis, des sergents. Le 19 janvier 1790 après avoir été convoqués par affiches et au prône de l'église, les gens de Pont à Marcq se réunissent chez Antoine BACQUEVILLE le brasseur grand'rue à l'emplacement de la graineterie L. BARATTE-FAVIER. Là, Monsieur DISCART curé dudit lieu, fut sollicité d'expliquer la loi nouvelle, ce qu'il fit. A l'unanimité des suffrages Monsieur DISCART fut élu président de cette assemblée. Il prêta avec Jean Baptiste BACQUEVILLE serment à la constitution du royaume et d'être fidèles à la nation et au roi. Puis on procéda à la nomination d'une municipalité. A la pluralité des suffrages François Marie BULTEAU maître de poste fut élu maire et Jean Baptiste BACQUEVILLE greffier, CABY et DUROT officiers municipaux de la commune de Marcq en Pévèle. Réunion chez un particulier ? Les gens de Pont à Marcq auraient-ils voulu marquer par-là que tout lien avec l'ancienne administration était caduc, ou bien la salle échevinale contiguë à l'ancienne place publique avait-elle été aliénée avec cette dernière l'an 1768 par le seigneur d'HANGOUART, ou bien les six mètres carrés de la salle échevinale avaient-ils été jugés insuffisants pour une réunion importante ? Ce fut donc chez le brasseur, à défaut d'une maison commune ou mairie, que se tint l'assemblée et ce sera chez lui qu'on ira faire les déclarations d'état civil, les curés étant désormais déchargés de ce soin.

L'année 1791 fut marquée à Pont à Marcq par la confiscation de tout ce qui appartenait aux gens d'Eglise, avant que le même ostracisme ne fut pris à l'égard des émigrés et de leurs biens.

Premières ventes où plusieurs s'enrichissent tel DURIEZ notaire à Lille, qui en une seule vacation reçut 25 bonniers de patrimoine religieux, loués à BULTEAU par lesquels on citait le bonnier gris frenu et le pré d'En-Bas. Un détail prouve qu'on s'attendait bien peu à pareille confiscation: une demoiselle GRULOIS avait, en 1784, bâti une maison, la toute première vers Lille près de l'avenue d'Aigremont sur un terrain qui lui avait été cédé pour cent an et un jour. Comme il s'agissait de bien monastique, la Nation força la demoiselle GRULOIS à lui racheter le fonds dont elle était pourtant propriétaire. Les 3 hectares de terre bien de l'Eglise, les 10 hectares de près, labours déclarés bien des émigrés: TERREMONDE, DENGREMONT, BLARINGHEN et HANGOUART (les particules nobiliaires et même l'orthographe "vieux style" sont déchus) trouvèrent acquéreurs. Ne vit-on pas un Gantois soumissionner et acheter! En fin de compte, sur les 252 hectares qui forment la superficie de Pont à Marcq, 50 hectares avaient changé de propriétaires dans les 8 ans que durèrent les lois de confiscation.

La nouvelle constitution troublait aussi la vie religieuse en voulant imposer aux curés et aux vicaires un serment contraire à leurs engagements sacrés, et dont le refus devait faire considérer le poste comme vacant. Une élection devait ensuite pourvoir aux remplacements. Le curé de Pont à Marcq, Monsieur DISCART, s'abstint de tenir ce serment. Il quitta le presbytère mais resta dans la paroisse pour vaquer à son ministère. Son frère lui donna hospitalité près de la Marque. Le presbytère fut vendu par la Nation à Michel de DOUAI, les filles BONNIER l'occupèrent.

En 1792 les élections communales proclamèrent DUROT maire, AGACHE et BALENGHIEN officiers municipaux, P.S. HEDDEBAUT, Charles BACQUEVILLE, M. BLONDELLE et François Marie BULTEAU notables. On recruta la garde nationale, 58 membres actifs se firent inscrire: E. BULTEAU capitaine, DHERIN lieutenant, POLLET et DARCHEZ sous-lieutenants, BRUNELLE et DEWEZ sergents, DUROT, THERY, SIX et BACQUEVILLE caporaux et 28 volontaires non actifs. Les subsides nécessaires n'existant plus, par suite de la vente des biens d'Eglise qui subventionnaient l'école, l'école fut fermée. Enfin au mois d'août 1792, Monsieur DISCART, que son refus de serment rendait passible de déportation, dénoncé par PANNIEZ, quitta la paroisse pour rester fidèle à son Dieu, pour le même motif que Charles BACQUEVILLE s'abstint désormais de remplir auprès des "intrus" ses fonctions de clerc d'église. Depuis le mois de mai on pouvait rencontrer dans les rues de Pont à Marcq un assermenté, PANNIEZ, portant perruque, yeux bleus, visage coloré, né en la paroisse St Pierre à Douai où son frère était boulanger, ex-capucin du Marais de Paris. Au 1^{er} mai 1792 il avait déclaré, abdiquant les fonctions d'aumônier de la commune de Douai, vouloir habiter à Pont à Marcq. Un autre ex-vicaire de Paris, SARRAZIN de l'ESTANG, s'était présenté aux électeurs comme curé de Pont à Marcq, sans succès, il partit à Comines.

CHAPITRE XII

LES FAITS MILITAIRES

En fin du mois d'août 1792 l'invasion ennemie du territoire français qui s'exécutait dans notre région depuis six semaines, remontant d'Orchies vers Lille, se stabilisait à Pont à Marcq. Le camp autrichien était situé entre le Buzelin, la rue de la Varnelle et la drève d'Aigremont. La grand'route le desservait. A travers celle-ci ils avaient creusé des retranchements pour protéger leur parc d'artillerie et un dépôt de voitures.

Nous n'oublierons jamais les torts que "ces scélérats" nous ont causés. C'est en ces termes que commence la liste des dommages subis au cours de ce mois d'occupation autrichienne, la liste dressée par le maire de Pont à Marcq Charles VASSEUR. Il énumère les pertes de ses concitoyens à qui l'ennemi avait enlevé chevaux, vaches, voitures, chariots, effets à habillement, bois, comestibles, denrées, marchandises, fourrages, meubles, volailles... Ils ont volé les bijoux et l'argenterie chez le médecin HEDDEBAUT. Ils ont mis le feu à la maison BALLENGHIEN, ils ont tué le citoyen NEUVIART et forcé son frère à enterrer le cadavre. Une enfant de deux ans a été inhumée par l'aumônier des ennemis qui se trouvait alors dans le village où il n'y avait point de curé. Ces dernières lignes sont de Bonaventure YSENGUIN ex-moine de l'abbaye de Marchiennes élu en octobre 1792 curé assermenté de Pont à Marcq.

Les victoires de DUMOURIEZ à Valmy (septembre) et à Jemmapes (novembre) refoulèrent les Autrichiens loin de notre région. Il semblait que l'entrée du général français victorieux à Bruxelles allait ouvrir l'ère de la paix... Sa défaite à Nerwinde au contraire (mars 1793), ramena chez nous les coalisés. En avril 1793, DUMOURIEZ à Saint-Amand faisait arrêter les commissaires du peuple qui, venus de Pont à Marcq, se présentaient pensant l'arrêter. Ils restaient ses prisonniers puis étaient livrés par lui à l'Autriche quelques heures avant que lui-même ne portât son épée au service des ennemis de la France.

De nouveau l'invasion, en mai 1793 les Anglo-Saxons s'établissaient à Pont à Marcq. "Je viens d'arriver à une heure de l'après-midi, rapporte le général français OSTEN le 20 mai 1793, avec 50 hussards du 5^{ème} régiment dans Pont à Marcq. Les ennemis l'ont évacué cette nuit après l'avoir pillé. La ferme DAVRIL est brûlée, les retranchements qu'ils avaient ouverts ne sont presque pas dégradés. Les ennemis y ont montré beaucoup de cavalerie et d'infanterie: le frère de l'Empereur d'Autriche les commandait. Je repars à mon quartier général et vais faire garder ce poste par des patrouilles".

Le 12 juin 1793, le même général écrit au représentant du peuple: "Le nombre de tentes du campement ennemi établi entre Bourgelles, Cysoing et Camphin me fait évaluer à 20 000 hommes les troupes qui me sont opposées. A Templeuve il y en a 200 et six ou sept parcs d'artillerie. Je n'ai que 5 148 hommes de troupe et chaque jour il en tombe de malades et de morts car leur fatigue est extrême". La ligne qu'il avait à garder s'étendait du château d'Aigremont à Rupilly en passant par le centre de Pont à Marcq. Aussi demandait-il qu'on lui envoyât d'Arras un bataillon de renfort.

14 juin - les Prussiens font prisonniers à Pont à Marcq 32 chasseurs à cheval français qu'ils conduisent à Tournai.

28 juin - les Français attaquent les Prussiens qui s'étaient emparés de Pont à Marcq et les refoulent jusqu'à Genech. A leur tour une contre-attaque ramène les Français à Pont à Marcq.

1^{er} juillet - les Prussiens venant de Cappelle font irruption dans Pont à Marcq qu'ils attaquent avec leur artillerie. Les boulets endommagent une habitation (l'hôtel tenu par Augustin MILLET, dans la reconstruction on remplaça les boulets dans le mur de la façade, on les y voit encore). Des fenêtres des maisons on tire sur l'ennemi. Le bilan de la journée fut de 60 tués dont deux officiers. La nuit le général MEUNIER parvient à rétablir un poste à Canchompré.

26 août - De Pont à Marcq les Français veulent attaquer Templeuve. Ils y rencontrent une patrouille ennemie, la font prisonnière, mais sont bientôt attaqués. Ils laissent 40 morts.

27 août - 6 000 Français, infanterie, cavalerie et 15 canons attaquent entre Louvil et Genech les forces coalisées. Hélas sans succès malgré un combat de quatre heures. Ils perdent plusieurs centaines de morts, 4 pièces de canon et plusieurs caisses de munitions avec leurs attelages. Le général citoyen MEUNIER avoue au représentant du peuple que l'affaire du 27 août a été entièrement défavorable au poste de Pont à Marcq qui y a perdu pour sa part un canon. Il réclame car "pour garder la ligne depuis Seclin jusqu'à Mons en Pévèle je n'ai pas 5 000 hommes et on me détache encore 1 ou 2 pelotons de tirailleurs: l'ennemi est quatre fois plus nombreux".

Il établit l'importance du poste à Pont à Marcq puis il signale que d'Ennetières à Lille il existe une trouée où passent jour et nuit les ennemis de la République. Veut-il parler des émigrés ? Il conclut en demandant un poste assez fort au moulin de Lesquin, une gendarmerie à cheval car on ne peut faire cesser les tiraillements journaliers qui se font dans le secteur, on chasse et on tire à coup de fusil. Il remarque que souvent les fourrages manquent. On ne peut établir à Pont à Marcq un magasin suffisant. Il signale l'existence de faux passeports, il s'en fabrique à Tournai et on les délivre à Douai et Lille. Il termine par ce petit couplet "La municipalité de Pont à Marque occasionne, par sa négligence à surveiller les travaux, une dépense du double. On lui en a fait des reproches, rien n'a pu la faire agir. Cela n'est pas surprenant: cette municipalité est restée à son poste quand les ennemis sont venus, elle a même commandé des ouvriers pour travailler aux retranchements du siège de Lille. En conséquence, je demande qu'elle soit remplacée. Est-ce en réplique à cette accusation qu'a été dressée la liste des renseignements suivants sur la municipalité en exercice ? : Jean Philippe VASSEUR 52 ans, maréchal ferrant, maire a toujours été sincère, très attaché à la Révolution, J. LEMERRE, 62 ans, laboureur et maçon, officier municipal attaché à la Révolution, Auguste MILLEZ, 36 ans, laboureur et aubergiste, officier municipal sincèrement attaché à la Révolution. Mêmes notes après les noms des notables: BALLENGHIEN, BULTEAU, DENEMBOURG, DELTETE, BARY, HENNO, BACQUEVILLE et DUPIRE.

D'ailleurs, fin décembre 1793 fonctionne le comité de surveillance de Marcq en Pévèle avec ses 12 membres sous la présidence de DUROT, DENEMBOURG s'acquittant de leur tâche avec tact, tandis que le même comité de Templeuve préside à l'inventaire, à la vente des meubles et aux perquisitions, celui de Pont à Marcq "réclame ses frais de lumière et

de chauffage". Le 21 janvier 1794 réclamation du chef de poste "Républicain, je vous préviens que, depuis 8 jours, le poste de cantonnement de Pont à Marcq a une extrême pénurie de fourrage et n'a que dix à douze quintaux de pain. Les chevaux n'ont plus rien et la viande est de si mauvaise qualité dans le bataillon de lionne (Yonne), qu'elle est de nature à porter la contagion et la dysenterie".

Un rapport du général OSTEN au représentant du peuple daté du 19 mars 1794 rappelle qu'on lui a enlevé des troupes en son poste important de Pont à Marcq "j'avais un détachement du 5^o régiment de chasseurs à cheval. Sa bonne conduite envers l'ennemi me le garantissait. On me l'a remplacé par de bonnes troupes mais moins instruites et moins aguerries. On a envoyé à Lille d'excellents canoniers du 6^o régiment d'artillerie qui servaient depuis longtemps mes batteries de Mons en Pévèle". Il termine par ces lignes qui nous apprendront que les diverses fêtes ordonnées par Paris avaient lieu à Pont à Marcq "je te réitère, citoyen représentant, mon invitation d'hier à notre cérémonie civique, ta présence en doublera tous les agréments. Salut et fraternité". Il s'agit de la fête de l'Etre Suprême parodie sacrilège et inepte des solennités du culte catholique.

La situation militaire s'améliora dans notre région par suite de la victoire des Français à Tourcoing qui refoulèrent vers Lannoy et Tournai les troupes coalisées (mai 1794). Mais à l'Est et au Sud de Pont à Marcq le front ne variait guère. Le 26 juin 1794 "ce matin le poste de Pont à Marcque est allé chercher l'ennemi qu'il a trouvé en forces très supérieures. Il l'a néanmoins chassé vigoureusement des retranchements qu'il avait commencés à Cappelle ensuite à Templeuve et à Genech. Nous avons eu un tué et six blessés dans un combat très opiniâtre où il a coûté une soixantaine d'hommes tués à l'ennemi qui a échappé par la fuite. Si les cartouches n'avaient pas manqué l'ennemi aurait perdu beaucoup plus. Nos troupes ne voulaient pas quitter le combat, elles sont revenues à Pont à Marcque avec des armes de toute espèce, canons, boulets... l'ennemi est renforcé, son camp de Cysoing-Hertain aura bientôt 200 000 hommes".

Le 1^{er} juillet 1794 "hier 30 juin, l'ennemi est venu par Cappelle au nombre de 5 000 hommes avec six pièces de canon pour enlever le poste de Pont à Marcq, note le général LA MARLIERE nouveau commandant. Nos avants-postes de Templeuve et de Genech se sont repliés sur le château d'Aigremont et sur Pont à Marque, mais BONNAIRE s'est couvert de gloire et a accueilli l'ennemi suivant notre usage républicain". Ce qui veut dire qu'assaillis par les forces que de l'archiduc Charles avait mit en œuvre pour enlever Pont à Marcq, les Français résistèrent victorieusement aux assauts répétés. Du donjon du château d'Aigremont, du château lui-même, des dépendances il ne resta que des ruines. "Débris de pierres, grès, briques du cy-devant château d'Aigremont qui serviront (1796 et 1798) à réfectionner la route en mal point tellement qu'elle est devenue impraticable". La drève qui servait d'avenue du château disparaît avec celui-ci.

Le général LA MARLIERE termine son rapport par cette phrase: "Tous les avants-postes de Pont à Marque ont été repris par nos troupes. La conservation du poste de Pont à Marque est une victoire journalière des soldats de la République contre l'ennemi qui ne cesse de nous l'enlever". Victoire journalière, oui, ce simple exposé montre ce que ces combats acharnés, qui duraient depuis des mois, ont causé aux habitants de Pont à Marcq de tristesses, de dégâts, de ruines.

La défaite que les coalisés subissaient à Fleurus (juin) éloignait à nouveau le spectacle des combats mais pendant longtemps encore nos populations devaient en subir les horreurs: les guerres de la Révolution, de l'Empire, puis l'occupation ennemie n'allaient pas laisser de répit dans la souffrance et l'effroi. Ne fallut-il point créer une caisse spéciale de secours aux parents indigents qui ont un fils sous les drapeaux ? Quatorze familles de Pont à Marcq étaient dans ce cas. Dans toutes les guerres qui eurent pour théâtre l'Europe, des enfants de Pont à Marcq enrôlés trouvèrent la mort bien loin de chez eux. Voici leurs noms:

BERGER tué à Lille 1794 - SALEBIEN (Lille 1796) - JOLY (Valenciennes 1795) - DUBUISSON (Brescia Italie 1797) - DUBOIS (Coni Italie 1797) - MARTIN (Cremone Italie 1798) - DETRELLE (Grenade 1798) - CHOCARD (Amiens 1800) - HEDDEBAUT (Dantzig 1807) - DUCATILLON (Worms Allemagne 1807) - BARY (Anvers 1808) - LEROY (Mayenne 1809) - DEJARDIN (Maddelbourg 1809) - GRAVELAINE (Léon Espagne 1809) - MACQUART (Florian 1809) - DUBART (Vicence Italie 1810) - TOIZANDON (Ségovie Espagne 1812) - BUCHET (Verdun 1813) - HENHAUTTE (Paris 1813) - LEMAIRE

(Danzig 1813) - BERNARD (Torgan 1813) - DELVERTINE (Château Thierry 1814) et pour terminer cette liste de héros Damien DELCOURT fils de Michel et d'Angélique DURSUT de Marcq en Pévèle fait prisonnier sur la corvette Le Milan, revenu des prisons d'Angleterre, meurt à l'hôpital de Morlaix à l'âge de 24 ans le 20 mai 1814. On put se montrer à Pont à Marcq un conseiller municipal sous-officier retraité, mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'Honneur, fin de l'Empire et Restauration. A 17 ans (11 février 1794) il était entré au service de l'artillerie légère, les guides, les hussards l'avaient revu dans leurs formations. Il avait fait la campagne d'Helvétie (1798), avait été de l'Armée du Rhin, de la Grande Armée, puis de l'Armée d'Allemagne. Il avait reçu un coup de lance à Iéna (1806), un coup de lance, un coup de feu et plusieurs coups de sabre sur le corps à Kolkestein. Nommé maréchal des logis en 1809, il avait été réformé à Strasbourg au début de 1812 et était revenu à Pont à Marcq avec l'attestation de s'être conduit avec honneur et probité. Il avait nom Alexandre BOUTRY. Les hauts faits d'armes ont-ils été connus de l'Etat-Major hanovrien qui commandait les troupes occupant Pont à Marcq et le château de Choques de 1817 à 1819 ?

CHAPITRE XIII

LES LOIS ANTIRELIGIEUSES

Les lois révolutionnaires antireligieuses avaient non seulement confisqué les biens de l'église de Pont à Marcq, mais essayé de substituer au culte catholique une secte schismatique.

Bonaventure YSENGRIN, ex-moine; avait prêté le serment en novembre 1792 devant la municipalité et celle-ci ne l'avait pas davantage estimé pour cela. Son séjour ici dura quelques mois, au cours desquels il administra les sacrements, devint, par exemple, parrain selon l'usage d'alors, au premier baptême qu'il administra à l'enfant de VION, le maréchal, mais dût avoir recours à un étranger, DUBOIS d'AUCHY, pour les fonctions de clerc de l'église. Fin 1794 YSENGRIN cessa tout ministère, il quitta Pont à Marcq. Dans une supplique de repentir rédigée avant sa mort qui arriva à Lille en 1805 il déclarait "avoir été entraîné dans l'erreur durant les troubles de la Révolution". PANNIEZ se réconcilia avec l'Eglise Catholique lui aussi lors du Concordat.

L'évêché de Tournai, qui n'avait jamais reconnu ni les pouvoirs, ni la juridiction de ces assermentés pas plus que leur chef départemental, ne cessa de s'inquiéter du sort spirituel des fidèles, leur envoya des prêtres dévoués souvent, comme en mai 1796, à la demande des populations "qui demandaient un bon curé". Ces prêtres exerçaient clandestinement, souvent au péril de leur liberté, leur ministère sacré. VANDERSIPPE, capucin originaire de Pont à Marcq évangélisa de cette manière Orchies et les alentours. DUFOUR et FOURET "firent les fonctions pastorales à Pont à Marcq, Mérignies, Bersée...", DESPREZ à Genech, Bachy... alors que les futurs premiers curés concordataires de Pont à Marcq, CHOISY dans les maisons de Roubaix, SELOSSE dans les fermes de Roncq et Bousbecque, administraient baptêmes et mariages, célébraient la messe au cours de cette période de persécutions religieuses de 1792 à 1799. Persécutions contre les fidèles: LAMBELIN de Pont à Marcq ne fut-il pas jeté en prison "pour avoir été entendre la messe dite dans une grange par un cy-devant curé" ? Persécutions contre les missionnaires: la prouveraient les listes des prêtres guillotins, déportés, traqués "un prêtre qui n'a pas prêté le serment annonce un avis du comité de surveillance, parcourt notre canton. Il se rend dans les communes de Pont à Marcq, Mérignies, Tourmignies, votre devoir est de le faire arrêter. Doit-on hésiter quand on voit des pestes publiques ravager

l'esprit républicain pour y substituer audacieusement le fanatisme et l'amour du despotisme ? J'exige de vous, citoyen, que vous m'indiquiez le jour, l'heure et le lieu que l'on puisse trouver cet empoisonneur afin que la gendarmerie puisse l'appréhender au corps et le traduire devant les tribunaux".

Persécuteurs, délateurs et gendarmes étaient parfois eux-mêmes attrapés. Deux gendarmes amenaient à pied à Douai un missionnaire nommé COISNE ainsi appréhendé. La nuit les surprit à Pont à Marcq où il n'y avait pas de maison d'arrêt. Force fut de loger à l'auberge où les gendarmes se restaurèrent et burent copieusement. De connivence avec l'aubergiste, quand Pandore fut endormi, lever la guillotine de la fenêtre et s'échapper par là fut chose aisée pour COISNE. Mais la guillotine retombant avec fracas réveilla les gendarmes qui ahuris, cherchèrent le fuyard. Aux cris de "Au voleur" qu'ils poussaient le valet d'écurie tombe à bras raccourcis sur les gendarmes qui n'avaient pas leurs baudriers. Tous ces épisodes de la vie des missionnaires ne finirent pas aussi plaisamment.

CHAPITRE XIV

APRES LA TOURMENTE

Que devint la petite église de Pont à Marcq ? Quelles tristes choses révèlent ces mots d'une tradition orale: Pendant la Révolution les statues de l'église et les croix furent brûlées sur la rue, une statuette d'ange fut seule sauvée par un enfant. Le clocher fut démoli et la cloche ancienne témoin des joies et des peines, l'unique cloche - l'autre ayant été envoyée à l'atelier national pour être fondue - gisait à terre, attendant un mauvais traitement. L'église servait pour les réunions décadaires, les fêtes nationales, malgré le mauvais état dans lequel l'inventaire l'avait trouvée. On remettrait "au décadi et au quintidi¹ la célébration de toutes les fêtes (civiles) que le culte national reconnaît et solennise (culte de la raison, de l'être suprême etc....) on s'abstenait de fêter les cy-devant dimanches avec plus de pompe que les autres jours". Fêter, c'est à dire "même faire toilette", eut été un cas d'être déferé au comité de surveillance. Tous les signes extérieurs (calvaires, croix, chapelles) du culte sont signalés disparus dans toute notre région en 1798.

On comprendra dès lors le courage que dénotent la démarche et la demande signée DENENBOURG, BARY, HENNION, CABY, BALENGHIEN, PLUCHART, DELTETE, DELATTRE, DUCOT et BULTEAU qui, le 24 janvier 1799 écrivaient "Nous, représentants agents et officiers municipaux et habitants de Marcq en Pévèle, ayant appris avec autant de douleur que de surprise que vous alliez mettre en adjudication l'édifice connu sous le nom de la cy-devant église de la dite commune, assignée à la tenue de l'assemblée primaire du canton, nous nous réunissons pour en demander la conservation et pour en assurer la jouissance à ladite commune". Ils avaient sur le maire d'Ennevelin - lui, demandait seulement la conservation de la tour de son église - la franchise de réclamer intact le bâtiment pour l'usage du culte. Si le 21 janvier 1799 les citoyens CORREGE et DUCHATELET de Douai étaient au 16° feu déclarés adjudicataires de l'église de Pont à Marcq pour la somme de 27.800 francs "le citoyen CORREGE ayant déclaré pour commande sa moitié le citoyen PINART demeurant à Lille " lequel signait l'acte d'une croix entourée d'un rond - grâce à la supplique de DENENBOURG et consorts, grâce à leur attitude résolue, l'église vendue ne fut pas démolie. Dès lors est-il imprudent de supposer que la

¹ La semaine révolutionnaire comptait dix jours: quintidi et décadi étaient les cinquième et dixième jours.

destruction antérieure du clocher et le sac de l'édifice commis précédemment, aient été l'œuvre d'une bande étrangère avec la complicité de la troupe révolutionnaire cantonnée au village ? Ou bien l'éventration du clocher aurait-elle été l'œuvre de maladroits commis à descendre les cloches pour les envoyer au creuset de l'atelier national ? Ou bien la ruine de la tour et de la flèche doivent-elles être portées au compte des intempéries ou des dommages subis lors des combats au centre de Pont à Marcq ? Toujours est-il que le Concordat de 1801 rendant tel quel aux communes un édifice religieux par paroisse, c'est un bâtiment en ruines, aux murailles éventrées, entourées de tombes qu'on ne visitait plus et dont la croix était bannie, que trouva en 1802 Cyr CHOISY, jadis l'apôtre intrépide de Roubaix, nommé curé de Pont à Marcq par l'évêque de Cambrai. C'est en constatant le lamentable aspect d'une église rafistolée et trop petite que pleura un jeune prêtre dont la carrière pastorale s'ouvrait en 1834 à Pont à Marcq et devait finir un demi-siècle plus tard à l'archevêché de Toulouse, sous la pourpre cardinalice, Florian DESPREZ. Ses démarches multiples incessantes malgré les déconvenues lui procurèrent, avec l'aide généreuse de paroissiens appauvris, les subsides nécessaires à la construction d'une nouvelle église que sans voûte, sans dallage et sans clocher on se hâta d'inaugurer en 1842.

Point de place publique avant 1820 quand on affecta à cet usage le terrain de l'ancienne maison cléricale démolie en 1792. Maison d'école contiguë au cimetière dont elle ne fut séparée que par une clôture à claire voie vite renversée par les tempêtes. Le seigneur avait eu beau "lotir la prairie où l'on assied la fête", les réjouissances avaient continué sur une prairie ici ou là. Après la Révolution cette tradition fut maintenue et sur une belle prairie gracieusement cédée - l'aubergiste n'y trouvait-il pas son compte ? - les jeux se donnaient sitôt les vêpres chantées: tir à l'arc, tir à l'arbalète, course aux sacs, le tout doté de prix. Des mouchoirs d'une valeur de six ou trois francs (1820) sont attribués aux gagnants Ernest DUBOIS journalier, Louis CAIGNY maire, Henri BULTEAU son beau-fils et aux journaliers Gabriel DEWEZ, François WILLEMOT et Florimond BARBE.

Point d'école à Pont à Marcq. Jusqu'en 1830 on avoue que les enfants vont à l'école dans les environs. Il serait injuste de ne pas dire qu'en 1800 Julie DELPORTE avait obtenu de recevoir chez elle pour les "écoler" les enfants de Pont à Marcq, Tourmignies et Mérignies - bon exercice pour les petites jambes mais... - qu'en 1816 un jeune homme de 22 ans, Alexandre BACQUEVILLE avait repris la double charge ancestrale d'instituteur et de clerc d'église, double fonction où, quelques années après, il fut suppléé par César DELTETE. Mais on ne se décida à bâtir sur la carrière menant au presbytère, à la fois l'école et une salle de mairie qu'en 1838. Une salle de cabaret étant jusqu'alors le lieu de réunion des conseillers municipaux et l'état civil ayant là le dépôt de ses registres.

CHAPITRE XV

CONCLUSION

Je ne prétends pas dépasser la limite extrême que j'imposais à mes recherches, tant aux archives de Lille, Bruxelles, Tournai ou à la Nationale de Paris: 1850 ! Il serait facile de compulsier les collections de journaux postérieurs à cette date: là les moindres événements de la vie locale, électorale, civile et religieuse ont été rapportés. Mais en écrire l'histoire serait malaisé, tant de faits ont besoin pour être appréciés du recul du temps. 1850 ! trotte par les rues de Pont à Marcq la doyenne de la population avec ses 92 ans: témoin d'un autre âge: Sœur Florentine CAULIER, ancienne religieuse de l'abbaye d'Hannay de l'Ordre des Prémontrés, atteindra-t-elle sa centième année ?

Et dans leurs fonctions, aux métiers et professions déjà connus s'adjoignaient: un juge de paix, trois facteurs ruraux, un garde-champêtre, une étude de notaire (1806), une étude d'huissier, une officine de pharmacie, une caserne de gendarmerie, une caserne de douaniers, une brasserie, une distillerie, des tanneries concurrençaient celle des bords de ma Marque (1807), trois moulins tournaient leurs ailes pour aplatir les graines d'huile ou pour moudre le blé; des cultivateurs encore mais en nombre moins important, des aubergistes dont le nombre avait au contraire décuplé... Evolution d'un centre jadis agricole et qui comptait aux années où j'arrête mon écrit 166 maisons, 188 ménages avec 869 habitants.

Et la transformation ira s'accroissant: derrière les diligences voici les chemins de fer. Que deviendront les auberges et les aubergistes ? Les rouets gagneront les greniers et les étalages d'antiquaires. Dans les maisons les doigts agiles autant que les langues tireront les aiguilles sans jamais blesser; longtemps encore les carcasses des moulins s'élèveront sur l'horizon mais leurs ailes brisées resteront la cible des vents. Au lieu de fournir de l'alimentation on produira des habillements, des industries s'éteindront, d'autres tiendront le coup, de nouvelles surgiront de terre, pareilles aux miracles des fées. Des sociétés d'art, de secours, se constitueront; la Marque elle-même, sage depuis le 16 août 1851 tiendra bien son lit, ne dévoilant son voisinage à certaines époques que par les odeurs qu'elle dégage innocemment. La route elle-même quasi délaissée par les coursiers, fiévreuse, emportée, tachée d'huile connaîtra la rubrique quasi hebdomadaire des accidents... et la grande notoriété des

journaux sportifs quand, à la fourche de ses virages, vrombiront les bolides de la course des routes pavées.

HAEC OLIM MEMINISSE JUVABIT¹

Emile Bonnet

¹ Ceci servira à s'en souvenir à l'avenir

LA DERNIERE VISITE D'UN GRAND ARTISTE MECONNU

Ce matin samedi 27 août 1814, la veuve BULTEAU, maîtresse de la poste aux chevaux, en Pont à Marcq, route Paris-Ostende (appellation d'alors) attendait impatiemment l'arrivée de la malle que ses fils étaient allés prendre en relais à Douai. Le retard important était-il dû au passage prioritaire d'émigrés revenant en France; ou bien les barrières, il y en avait 12 sur le parcours, n'avaient-elles été levées que sitôt après le passage de la berline jaune-jonquille qui disait-on ramenait le frère du roi? Ah oui! bien d'autres illustrissimes avaient relayé chez elle, les temps passés! Jusqu'à l'empereur Napoléon dont le passage à Pont à Marcq restait souvenir grâce au lit de camp laissé par ses aides, un matin où une estafette était venue alerter le départ précipité du souverain et de son escorte! Mais sa rêverie est distraite par le rataplan du tambour communal, le garde champêtre, WARTELLE de son nom, longue blouse bleue, bretelle en sautoir, cette fois en fonction de crieur.

"Salut à tous les citoyens! Vive le roi! Demain fête de notre monarque Louis le Désiré. Il est ordonné au desservant de chanter à la messe: Domine salvum fac regem. Après l'office distribution de pain blanc. Sur la prairie Marquette (place publique) un mât de cocagne attribuera des récompenses aux plus habiles grimpeurs. Salut et vivent les Bourbons!". La lecture se perd dans un bruit mêlé de sonnailles, grelots, appels de troupe, rudes et sourds roulements, galops ferrés, cliquetis secs et stridents des fouets: la malle-poste franchit le pont sur la Marque.

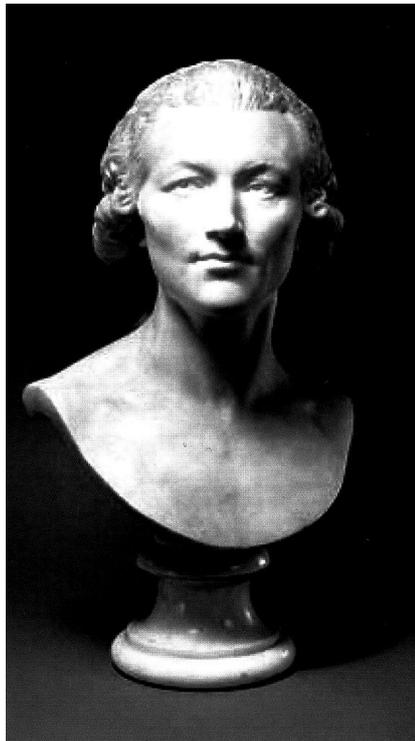
Voici les fils BULTEAU, postillons d'honneur; le roulier au chapeau de cuir encocardé freine l'allure de ses six chevaux, rejette la couverture de peau de vache qui lui protège les jambes; l'un après l'autre les postillons gênés de leurs bottes haut montantes s'aident du marche-pied des bornes. "Tout le monde en bas! On dételle" crient les palefreniers. Les 3 voyageurs du coupé (places de luxe), les six de l'intérieur enfin sortis de leur "panier d'osier"; les quatre de la rotonde qui ont fait la route côte à côte avec les colis et bagages; les trois de la banquette derrière le cocher, plus exposés que lui à recevoir les averses; sont assaillis par les offres des commères qui les saluent: "Tout près d'ici, gentilles dames et messieurs, vous trouverez bon accueil!" et d'énoncer simultanément à pleins gosiers "Hôtel de Versailles!, hôtel du grand monarque, au Cygne couronné, au soleil d'or, à la belle comtesse"! toutes auberges accortes où les passagers trouveraient gîte et couvert "loge à pied et à cheval".

Les rouets des fileuses assises sur le pas de leurs portes s'arrêtent car elles dévisagent les voyageurs attentivement: aucune n'a reconnu ce Parisien. Il porte, comme il y a vingt ans, la chevelure ramassée en tresse, bicorne sur la tête, justaucorps bleu, jaquette à boutons d'or, tabatière dans la poche du gilet vert, boucles d'argent aux souliers. L'arrêt de la malle-poste le permettant, sans rien demander à quiconque, il rebrousse chemin pour dérouiller les jambes engourdies par la station assise inconfortable? en tous cas il s'intéresse à ce qu'il voit, parce que, il note "je veux revoir où j'ai passé mes années d'enfance! Eh oui! en cette boutique, mon père était cabaretier: je le revois assis sur une estrade élevée à la manière des tailleurs d'habits, mon père était aussi de leur corporation! Trop vite usé par le travail le pauvre homme! Ma mère, veuve, allait en journées, ici, là, pour élever un fils-unique: moi! J'étais faible de complexion au dire du chirurgien local AGACHE!... Que de fois au bord de cette rivière sinueuse, la Marque, qui longe la place publique plantée de saules, ai-je pris mes ébats avec mes camarades au sortir de l'école, où le coître paroissial, BACQUEVILLE, nous avait inculqué les rudiments de l'orthographe!... Ce maître, je l'entends encore déterminer ma mère - il devinait mes goûts - à me laisser suivre les cours de dessin à Lille!... Lille! je m'y revois partir, au début de chaque semaine, à pied naturellement - le coche eut été trop onéreux - bâton à l'épaule, supportant un petit ballot dans lequel ma mère avait rangé outre le pain pour ma semaine, quelques linges de rechange... Nous n'étions pas riches, loin de là: Lille! Ma chambrette, une soupente, la clarté d'une chandelle éclairant mes livres: science, histoire, dessin... Puis l'appel à Paris!... Que c'est loin tout cela! Et que c'est près de moi!"

... Paris! Ce jeune homme de 18 ans veut "arriver". Il travaille! Veilles prolongées sur des schémas tout neufs: au besoin la tête alourdie de fatigue et de privations sera brusquement relevée car, prévoyant, il a attaché la queue de sa chevelure plus haut à un clou de sa mansarde. Paris c'est l'atelier du sculpteur PAJOU visité souvent par Louis XVI alors régnant, surveillant personnellement les ébauches des statues commandées pour le palais de Versailles. Puis cinq ans à Rome! Dans les musées de la Ville Eternelle, il connaît par leurs œuvres les statuaires de l'antiquité et s'initie à leurs secrets. Enfin le retour à Paris où il ouvre son atelier. Il fixe dans le marbre les traits de l'empereur Napoléon, il a pour élève un émule de son génie, mais supérieur en notoriété: DAVID surnommé d'Angers, fils d'un de ses meilleurs amis!

De lui, dont les œuvres magistrales ornent les musées de Lille, Angers, le Louvre, Versailles, nulle part, même pas le nom signalera une rue. Qui est-il? POLLET le curé de Marcq en Pévèle l'inscrit à votre connaissance: "J'ai baptisé Philippe Laurent ROLAND né aujourd'hui 13 août 1746 à Marcq en Pévèle, fils de Jean cabaretier et tailleur d'habits et de Marie Madeleine CAILLE son épouse".

Œuvres de ce "fils du peuple", qui n'a vu son "Vieillard" (musée d'Angers); qui n'a pensé devant son "Caton" (musée de Lille), qui n'admirerait la fougue du regard de son "Grand Condé à Fribourg", son chef-d'œuvre! Philippe ROLAND mourait d'une affection de poitrine à Paris le 11 juillet 1816. Il reste, comme l'apprécie le Larousse Universel, en citant une longue liste des productions de son ciseau "un remarquable artiste dont les œuvres attestent une réelle originalité".



Philippe Laurent
ROLAND
(autoportrait)

RELIQUES DU PASSE (décembre 1952)

Le tir à l'arc au bersault¹ a ses adhérents. Jeu familial et sportif, trop longtemps délaissé. Mais le tir à l'arbalète! Aussi ancien, aussi dangereux n'a pas, à mon avis, survécu à la période révolutionnaire. Il eût toutefois jadis une certaine vogue à Marcq en Pévèle puisque la société d'arbalétriers se fit confectionner à Lille un drapeau. Il fut béni et inauguré le 30 mai 1787 nous apprend un acte déposé aux archives départementales (N°26 C355). En voici la description: "L'encadrement était de trois couleurs: bleu, rouge et vert. Etait représenté le martyr de saint Sébastien, la victime percée de flèches par deux bourreaux. Aux angles, deux anges de sa victoire y étaient représentés, les armoiries du seigneur local (Marquis d'ANGOUART); au centre, en cramoyse, la croix de Bourgogne; et les armoiries de Jérusalem (je ne sais pourquoi), le tout enguirlandé de branches de laurier, d'arcs et de flèches.

Fut-il aussi brûlé sur la place publique en 1792 par les vandales qui s'attaquèrent aux choses anciennes, religieuses ou non? Ou bien repose-t-il inconnu dans le fond d'un tiroir dévoré par les mites et les rats ?

¹ *Bersault: cible.*

QUAND NOTRE VILLAGE NE COMPTAIT PAS CENT MAISONS (nov.1950)

Quand on a l'heur de consulter les plans anciens se référant à la période 1780-1810, on constate que tout le long de la route dénommée alors Paris-Ostende (maintenant R.N. 17), les habitations de Marcq en Pévèle (devenue en 1804 Pont à Marcq), ne sont pas groupées mais laissent libres entre elles des passages donnant aux cultures avoisinantes. On en retrouve les traces en de nombreuses issues ou ruelles. La Marque divise le territoire en deux sections inégales en étendues. Par contre le hameau "Le Planque" paraît moins détaché du centre. Puis une troisième section indiquée au cadastre sous le nom "Le Moulin" (du seul moulin à blé, propriété du seigneur) touche au Pont des Jésuites, vis à vis des près CARDON, extrémité sud du territoire. Là le chemin du Bayaux relie par Molpas la route d'Orchies à la ville de Seclin en passant la rivière à la "Haute Planche" comme à l'autre bout du village l'avenue du château d'Aigremont et l'avenue du château Biscop, châteaux situés tous deux à Ennevelin, font communiquer Templeuve avec Seclin par la Varnelle, chez nous.

Aucune habitation ne s'élève sur étage; elles se présentent toutes "pignon sur rue" exception toutefois du relais de la poste aux chevaux et des hôtelleries. Les fenêtres des demeures sont garnies de vitres vert bouteille enchassées dans les guillotines, les portes sont coupées. Il faudra encore attendre le milieu du XIXème siècle pour que le radier du pont sur la Marque soit rehaussé et les trottoirs créés. L'alignement imposé permettra aux propriétaires de gagner quelques mètres de superficie pour leurs maisons qu'ils auront le goût de mettre front à la rue et s'ils le peuvent d'élever d'un étage. Le matériau de la construction d'avant le XVIIème siècle (rangées de briques enclavant une rangée de pierres blanches) qui avait remplacé le tordiamant que l'on voit aux bâtiments du relais signe la date de construction aussi clairement que les chiffres des ancrés: 1775. Une façade garde quelques-uns des boulets dont les Autrichiens marquèrent l'attaque de l'hôtel de Versailles en 1792.

Donc en cette période là, 1780-1810, 94 maisons formaient le village:

I.- En venant de Lille par Antroeuilles ou de Seclin, on trouvait jusqu'à la Marque:

a) à droite: BULTEAU maître de la poste aux chevaux, chez qui logea Napoléon Ier. Philippe VASSEUR maréchal (maire en 1794), POULTRAIN, WAUQUIER, HENNO, Guillaume NEUVIART (auberge "Le Ballon") victime de guerre en 1792, Noël SIX premier occupant de l'étude en 1806.

b) à gauche: Roch FRANCOIS (auberge "Cygne couronné); DUCLERMORTIER, NEUVIART (auberge), ROHART, VILLEY, LEMESSE (boulangier), Augustin MILLEZ, DETOURMIGNIES (tannerie abreuvoir).

Dans les ruelles ou impasses: DUBRULLE, Pierre François DENNEULIN, CARDON, Charles Louis FOUTRY, François DENNEZ, HENNO.

II.- Aussitôt passé le pont:

a) à droite: La place publique avec salle échevinale, Jean Baptiste HENNO, Constant DUROT (maire en 1792), aubergiste; BARBE, DERACHE et SIX, Charles BARI aubergiste, ZEEOROCK F. (auberge "Au Soleil d'Or") puis la route vers Mérignies où habitent MORDACQ, BREHON et Aimable DELTETE.

b) à gauche: Louis BRUNELLE boucher (maire sous Napoléon Ier), François DENEUBOURG, Augustin DAUPHINE, maison du clerc (instituteur et clerc de l'église), en arrière le presbytère auquel on accède par un sentier et une charmille longeant le cimetière et aboutissant à l'église; Antoine LEMESSE, CAIGNY brasseur, Jean Baptiste DUROT

c) puis le chemin qui dessert le hameau de la Marque où l'on rencontrait: WARTELLE, DELANNOY, Anselme CARPENTIER, Ernest LEMESRE maçon, Josse DENEULIN et Augustin FRANQUET.

d) depuis la rue de Mérignies jusqu'au chemin du Bayard: Henri FOUTRY, BOUCHEZ, BONNIERES, CAUDRELIER, Augustin MILLEZ qui tenait "l'Hôtel de Versailles", le chirurgien DUROT, BRUNET, le cabaret de Bayard tenu par HENNO perruquier.

e) depuis le chemin de la Planque jusqu'à la route d'Orchies: WILLAY, Pierre Joseph HEDDEBAUT médecin (remplacé par Pierre AGACHE), Antoine BACQUEVILLE brasseur chez qui le 19 janvier 1790 à la requête des habitants Monsieur le curé expliqua la nouvelle loi au sortir de la grand'messe paroissiale. CORION, LEPEZ, SPRIET, DELATTRE, DECHENNE, Alex BACQUEVILLE, DEMOLLE, Ernest WAUQUIER, DUBUS, Th. MORDACQ. Nicolas DUROT qui tient "l'Hôtel du Grand Monarque" face à l'embranchement de la route vers Orchies.

f) depuis cette bifurcation jusqu'au pont des Jésuites on ne trouvait à droite aucune demeure, à gauche et isolés: BALENGHIEN (aubergiste), Jean Pierre CAUDRELIER, le chemin de Molpas, Eugène BOUCHE, Alex FOUTRY et pour terminer le moulin seigneurial déjà connu des siècles avec les FLINOIS, DESMONS, CARBONNEL est arrenté pendant la période qui nous occupe à WILLAY ensuite à SPRIET.

Au total en la période 1780-1810 quarante-trois maisons (rive gauche de la Marque) et 51 (rive droite); elles n'étaient pas toutes occupées et le territoire avait 252 hectares de superficie ou, pour parler comme les gens de ce temps là, 140 bonniers dix cens de terre.



La grand'rue avant 1918

DELIMITATIONS DU TERRITOIRE

Le petit territoire qu'occupe notre commune n'a pas été découpé au hasard. Ses limites - le sait-on ? - remontent à un siècle et demi. Jusqu'en ces derniers temps reposait aux archives un in-folio de pages manuscrites où se lisaient les noms des occupants et propriétaires et d'un supplément de quelques pages spéciales qui relataient que par la loi de septembre 1791 les notables de Marcq en Pévèle en opposition avec des délégués de Mérignies, Avelin et Ennevelin, après avoir prêté serment déclarèrent que "de tout temps d'autrefois la limite de Pont à Marcq avec les circonvoisins était bien celle qu'ils venaient de tracer à travers champs". Ils avaient fixé "noir sur blanc" sur papier ce qui jusqu'alors était reconnu coutume ou tradition orale. Le travail reste là, événements de guerres, occupation autrichienne, branle-bas de cette période permettaient-ils de l'achever? Voici comment fut repris, grâce à la loi de brumaire an II - lisez novembre 1793 - le 5 mai 1807, donc à la brillante époque napoléonienne, les édiles des villages voisins de concert avec BULTEAU maire, DENEUBOUQ adjoint, CAGNY, DUROT de la commune (en janvier 1804 elle avait pris nom Pont à Marcq), avec l'aide de CARTIAUX géomètre-arpenteur procédèrent au bornage du territoire de la commune, matériellement, et d'une façon durable.

La petite Marque avec ses sinuosités délimite naturellement ce qui est de Mérignies ou de Pont à Marcq - mais le reste devait être tracé, établi de par la plaine d'après les données antérieures que j'ai citées.

A l'extrémité du territoire, vers Lille, deux moulins existaient depuis une vingtaine d'années; l'un tordait l'huile, l'autre donnait de la farine. A l'autre bout, vers Douai, toujours robuste l'ancestral moulin de Marcq - moulin du seigneur - qu'on appelait alors moulin DANCOISNE (derrière la tannerie MASQUELIER) lesquels avec la Marque faisaient les points de repère des arpenteurs. Pour concrétiser leur travail, ils employèrent des bornes de grès triangulaires, hautes d'environ 2 mètres, qu'ils placèrent au sommet des angles que produisait leur dessin. La face plane de ces bornes toujours tournée vers le territoire qui est de Pont à Marcq, l'autre côté des bornes indiquait la direction, la continuation de la ligne. Il suffisait d'y placer un cordeau pour que la figure géométrique apparaisse en toute simplicité. L'espace entre les bornes est donc variable: le plus court 49 mètres, le plus long 319. Ils en fichèrent en terre une vingtaine, notant que la borne n°1 se trouve à 188 mètres, en avant des deux moulins du nord, tandis que la borne sud - qui n'est autre que

la rivière "Petite Marque" - est à 445 mètres passé le moulin d'ANCOISNE. Détail encore: de la borne 1 à la borne sud ils relevèrent 1km 331m. Faut-il rappeler que le code pénal (article 458) punit le déplacement ou la suppression des bornes par une amende et un mois ou un an de prison?

Avant de parapher avec leurs collègues de Pont à Marcq cet état cadastral, LAMBELIN maire d'Ennevelin, DEMONS maire de Mérignies et BRUNET maire d'Avelin rappellent que dans la région l'arpent ou hectare vaut onze cens de terre; la perche ou are onze verges; le mètre carré ou centiare onze pieds (succession de onze!), le bonnier équivaut à un hectare 41 ares 86; le cens de terre, c'est à dire cent verges, fait 8 ares 86.

UNE TRAGIQUE NUIT DE NOEL A MARCQ EN PEVELE (dec.1951)

C'était en 1525. Le brigandage sur route exerçait sa furie. Profitant de la faiblesse des gouvernants (à l'époque la Pévèle dépendait de Bruxelles Espagnol) les fauteurs de troubles s'attaquaient aux églises et aux prêtres contre qui se prêchait la "nouveau religion" (lisez protestantisme). Leur rage contre les choses saintes n'avait d'égale que leur brutalité. On les surnommait "hurlus", "gueux", "noirs talons". Armés d'arquebuses, fourches, haches, marteaux et balais, ils détruisaient les croix des calvaires, les chapelles des chemins, pénétraient dans les églises, profanaient les tabernacles, violaient les tombeaux des fidèles, brûlaient les reliques qu'ils avaient extraites des chasses, brisaient les verrières, arboraient comme trophées de victoires les étoles et manipules dont ils avaient vidé les tiroirs des sacristies et qu'ils portaient pour serrer leurs hauts-de-chausses. Le vol de numéraire accompagnait leurs orgies sacrilèges; ils emmenaient les prêtres "gareaux de chevaux au col, une marotte¹ à la main, habillés en fol²". C'est ce qui advint à Marcq en Pévèle, la veille de Noël vers les dix heures et demie à l'heure où les Catholiques avaient l'habitude de se réunir à l'église pour fêter la sainte nuit, quand "une bande de trente gens sauvages y surgit emmenant le curé, le coître-instituteur-clerc d'église et les assistants leur faisant subir les outrages dont ils avaient la spécialité et ne les abandonnaient que meurtris et rançonnés". Régime de terreur, régime de révolution contre Dieu.



¹ Marotte: sceptre à grelots utilisé par les fous.

² Fol: fou, bouffon.

AINSI EN VA-T-IL... (mars 1950)

De loin, au carrefour des routes d'Orchies et de Douai, bien posée sur leur passage, les rouliers et postillons reconnaissaient la grande auberge qui haussait le ton en se dénommant "Hôtel du Grand Monarque". Ils en savaient l'accueil agréable, la propreté exquise - la tenancière se faisant honneur et joie de leur montrer dans ses vastes armoires les 51 paires de draps de bonne toile dont elle garnissait les 19 lits à matelas de plumes - la fine cuisine dont le fumet remplissait la salle à manger, tout cela créant, parce que bien tenue, la réputation d'une maison. L'auberge-hôtel-ferme puisqu'on exploitait plusieurs cens de terres avec les trois chevaux - domaine formé d'acquisitions successives de 1697 à 1774 - tout cela était à vendre, l'an 1808, par suite du décès de la tenancière Jeanne Agnès LALLEMAND veuve de Nicolas DUROT..., et la dispersion des meubles meublant, au plus offrant, dura trois journées entières.

Sur les quelques cens de terre, livrés jusque là aux labours, le sieur DUPONT, ancien notaire, éleva une fabrique de "sucre indigène". Maintenant encore plusieurs habitantes pourraient vous raconter qu'en 1858, leur père y oeuvrait à l'âge de huit ans et demi...!

La guerre de 1870 eut une profonde répercussion sur le commerce et l'industrie. Ces bâtiments à usage de fabrique de sucre furent démolis, l'entreprise ne donnant plus. De l'ancienne auberge, on ne conservera que les caves: par-dessus on édifia une maison de campagne aux fenêtres multiples, on dessina un jardin de plaisance avec grottes "pour finir les vins". On planta un verger et tout autour de la propriété s'éleva une muraille haute et solide.

La pelle mécanique, les pioches sont à l'ouvrage en 1950 pour y ouvrir une artère bordée d'élégantes habitations. Ainsi en va-t-il de tout!

PRETRES ORGINAIRES DE PONT A MARCQ

M. l'abbé Eugène POLLET¹

M. Edmond? POLLET qui fut vicaire à Fives²

M. l'abbé DETOURMIGNIES curé de Mastaing, sa mère étant une BULTEAU je crois³

M. l'abbé Hippolyte BULTEAU fils de M et Mme BULTEAU-SIX

M. l'abbé V. MOURAY prêtre de la congrégation de la Sainte Union du S.C.⁴

M. Gilbert JOSSON jésuite

M. DEFRENNE à Madagascar

M. l'abbé BORDREZ dont les parents furent douaniers à Pont à Marcq (lui au collège de l'Immaculée Conception à Bailleul)

M. l'abbé BOURDON dont le père est originaire de Pont à Marcq

Les deux abbés CLOART

Le révérend Père BOULANGER dominicain

¹ Louis Eugène Jph °1794 PAM, ordonné en 1817, vicaire à Merville, St Jacques à Douai, curé de Lambres puis Nomain, +1864 Lille.

² Edmond Marie Jph fils d'Anselme, bourelier et de Catherine DESCAMPS, °1837 PAM, ord. 1863, professeur à St Joseph à Lille, vicaire à St Eloi à Dunkerque, Fives, curé de Béthencourt puis Hem, +1909.

³ Henri Floris fils de Joseph Marie, tanneur et de Françoise BULTEAU, °1810 PAM, ord. 1833, vicaire à Catillon, Liessies, Condé, curé d'Anneux, Lesdain, Boussières, Mastaing, +1896.

⁴ Victor Joseph fils de Pierre Antoine, commissionnaire de grains et de Marie Joseph DAVID, °1823 PAM, ord. 1860, professeur à St Amé à Douai, sacristain de N-D à Cambrai, aumônier de St Ghislain en Belgique, +1886.

LA GRAND'PLACE

En ville, à moins de vouloir honorer quelque grand souvenir on donne le nom de "place d'armes" (ce qui évoque des démonstrations militaires) au centre - non géométrique - mais commerçant d'habitations. Vous y trouverez les édifices administratifs nécessaires dans tout chef-lieu. Elle sert aux marchés aussi bien qu'aux rassemblements de toute sorte. Les papiers anciens nous apprennent qu'à Marcq en Pévèle elle se trouvait au bord de la rivière, qu'elle servait aux réjouissances de la ducasse aussi bien qu'au cantonnement passager des troupes en manœuvres soit de Lille, soit de Douai. On y voyait: 1. La chambre échevinale dont le nom indique l'usage administratif... et 2. (nous sommes au village) et avant 1789, l'entrée de l'abreuvoir nécessaire aux bestiaux des fermes. Il plut à un membre de la famille seigneuriale HANGOUART (dont la commune a conservé le blason) de planter de peupliers cette superficie de quelques cents de terre... pour l'agrémenter? Peut-être. La toute première réclamation "au changement de l'ordre" (ainsi désignait-on au tout début de la révolution de 89 l'ordre nouveau), réclamation des habitants de la commune, portait que soit rendue la primitive et antique destination, par l'abattis des arbres, à la place populaire. Trois ans après, pour les troupes républicaines, au moins avec leurs appuis et permissions, elle sert aux démonstrations du culte décadaire et sacrilège.

L'emplacement s'aperçoit encore maintenant, mais de la salle échevinale il n'est plus trace. Peut-être que les travaux dont il est toujours question "élargissement de la route 17" et par là du pont qui enjambe la Marque, révéleront que nos aïeux avaient des précurseurs très adroits.

Ce n'est d'ailleurs qu'en 1830 que le propriétaire voisin obtint de déplacer d'une rive à l'autre le sentier qui, des champs, suivait les sinuosités de la rivière pour aboutir à la grand'route. De 1802 à 1888 où se trouvait la mairie de Pont à Marcq ? Tout simplement dans une des salles près de l'école.

La grand'place, en 1841, profita de la démolition de la salle d'école du côté d'autrefois, de la translation du cimetière et de l'érection de la nouvelle église pour s'installer là où les enfants de l'ancien régime avaient appris à lire et calculer; là où reposaient à l'ombre de leur petit clocher ceux qui avaient choisi pour dernière demeure le cimetière de Pont à Marcq.

Une date sur le fronton de la mairie nous indique que les services administratifs de la commune et la justice de paix y sont installés depuis 1888 dans des bâtiments renouvelés, séparés de l'école des garçons où l'on parvint à loger l'instituteur qui faisait fonction de secrétaire de mairie, et quarante ans plus tard, on éleva d'un étage la salle des classes.

Or bientôt, ce qui reste (et les débris ne sont pas négligeables) de la maison du brasseur BULTEAU deviendrait la mairie et une belle et très agréable place, grâce à l'urbanisme, s'élèverait pour l'agrément et la satisfaction de la population, chuchote-t-on depuis que la truelle des maçons chante aux chantiers de la commune.



La place en travaux en 1987

M. L'ABBE FLORIAN DESPREZ

Il avait 26 ans quand en février 1834, M. l'abbé Florian DESPREZ (jusque-là vicaire très en vue à la cathédrale de Cambrai), s'installait comme curé à Pont à Marcq.

Quelle triste église il y trouvait ! Quelle misère, quelle pauvreté, quelle humidité l'attendaient au presbytère ! Dit-on: il aurait gravé sur les murailles son désappointement; authentiquement (car lui-même en faisait la confidence quand, parvenu à l'âge de 80 ans et promu aux plus hautes dignités ecclésiastiques, cardinal et archevêque, il revenait à Pont à Marcq et causait des temps passés...), donc, le soir de son installation, les confrères l'ayant quitté, sur le point de prendre avec Melle DESPREZ sa sœur le repas du soir dans la petite et pauvre cuisine toute humide du presbytère, l'un et l'autre eurent les larmes aux yeux à la vue du dénuement dans lequel ils se trouvaient !

En son église petite, trop petite pour deux cent foyers, elle était "caduque" et n'était pas digne d'un chef-lieu de canton, elle n'était pas "la maison du Bon Dieu". Résolument l'abbé DESPREZ se mit à l'œuvre et quêtâ sur place... et autre part.



CENT ANS (mars 1952)

La commune de Pont à Marcq convaincue par l'expérience de l'insuffisance de son église pour le besoin de la population - j'ai déjà dit un autre article sur la vétusté de cette église, et où l'on pouvait encore admirer les 4 anciennes colonnes de pierre - forma en 1841 le projet d'en construire une autre sur des bases et proportions plus larges. Les plans et devis, par manque de ressources, ne faisaient pas mention ni des voûtes à l'intérieur de l'église, ni de l'enduit en plâtre des murailles intérieures, ni enfin du dallage du sol.

Le lundi 26 juillet 1841 on commença la démolition de la vieille église et la vente de certains matériaux (celle-ci produisit... 117 francs). L'exercice du culte catholique pendant ce temps et durant toute l'édification du sanctuaire nouveau, se fait dans la cour du presbytère ombragée d'un arbre à fruits. Le 15 août 1841 bénédiction de la première pierre de l'église, les travaux seront assez avancés pour permettre un an jour pour jour, l'inclusion dans la muraille à hauteur d'échelle d'un coffret contenant le plan sur cuivre de la nouvelle construction et des médailles portant les noms de F. DESPREZ curé, A. DERICQ maire, Ch. DELVAL architecte à Douai et F. DENNEZ entrepreneur à Pont à Marcq. Le 26 septembre 1842, bénédiction du gros œuvre de la nouvelle église.

Le clocher attendit jusqu'en 1846 pour être couronné de sa flèche; la cloche ne s'y mit en branle que 3 ans plus tard. Les travaux de l'enduit des murs et du plafonnage étaient en cours d'exécution quand le samedi 28 avril 1849, venant de Cambrai, S. Em. le cardinal-archevêque Pierre GIRAUD visita l'église, se montra satisfait "sauf la forme des pilastres qu'il n'a pas approuvée". Il interrogea les enfants venus en curieux, puis le lendemain, célébra la messe paroissiale, félicita les habitants des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour la construction de la maison de Dieu et signa de son beau paraphe le registre paroissial. Le sol de l'intérieur de l'église ne recevra qu'en 1852 le dallage de pierres.

La nouvelle église avait donc englobé l'âtre (terrain où depuis sept cents ans avaient été inhumés seigneurs et roturiers). Il ne restait plus désormais que quelques langues et parcelles de terre pour les inhumations. Dans la grande nef et dans le chœur du nouvel édifice, dans trois fosses différentes on plaça les 17 cercueils retrouvés intacts et tous les ossements recueillis au cours des travaux de fondation. A l'instigation de M. DESPREZ curé, M et Mme BULTEAU-CAIGNY

cédèrent à la commune d'abord une pièce de terre de 24 ares, puis d'autres lots si bien que la bénédiction solennelle du cimetière put avoir lieu en 1844 mais la première personne qui y fut inhumée fut la propre fille des époux BULTEAU-CAIGNY, Amélie Caroline, décédée à l'âge de 15 ans le 15 avril 1843.



**Martyre de Saint Quentin
(vitrail disparu, à gauche dans le choeur)**

LES BLASONS DE NOS COMMUNES (mars 1949)

Pont à Marcq arbore une aigle. Oh ! pas méchante, elle est stylisée. Ecoutez donc: Dans les temps bien lointains, il était des Lillois qui avaient fait quelque grosse et honnête fortune dans le commerce. Or Louis XI, le roi qui savait compter ses écus, était à cours d'argent. Il recourut, car alors ça rapportait au trésor royal, à une distribution de titres de noblesse et du même coup ces Lillois devinrent "de HANGOUART". Leurs armoiries prétendaient-elles à la prophétie ? Leur aigle porte des griffes d'or et a le bec d'argent. Toujours est-il qu'au cours des siècles les familles De Le PLANQUE puis les PONTREWART, les ALGAMBE, les Espagnols GUEVERA (à qui l'on doit le château d'Antreuilles et son Saint-Ladron), successivement durent s'incliner à Avelin, Marcq, Capelle et autres lieux, au feu des enchères qui dispersaient leurs domaines devant l'opulence payante des de HANGOUART, griffes d'or et bec d'argent.

Vous que la patiente attention amène au bout de ces lignes, allez donc voir le blason de votre commune à la cathédrale de Lille. Ne sauriez-vous aussi découvrir aux flans de vos église, pourvu qu'elles aient au moins cent ans de bâtisse, quelques marques extérieures qui nous instruiraient du passé ? Ces églises étaient entourées de leurs cimetières et tant de souvenirs comme tant de prières y sont abrités. Souvenirs des choses et des gens d'autrefois qu'avec vous et grâce à vos trouvailles nous aimerions mettre sous les yeux de ceux qui passent et qui s'y intéresseraient... peut être.

